



HAL
open science

Le premier ordinaire connu à l'usage de la cathédrale Saint-Jean-de-Lyon (2e moitié du XIIe siècle)

Pascal Collomb

► **To cite this version:**

Pascal Collomb. Le premier ordinaire connu à l'usage de la cathédrale Saint-Jean-de-Lyon (2e moitié du XIIe siècle). *Revue Mabillon, revue internationale d'histoire et de littérature religieuses*, 1997, 8 [n.s.], pp.13-51. halshs-00974989

HAL Id: halshs-00974989

<https://shs.hal.science/halshs-00974989>

Submitted on 9 Feb 2016

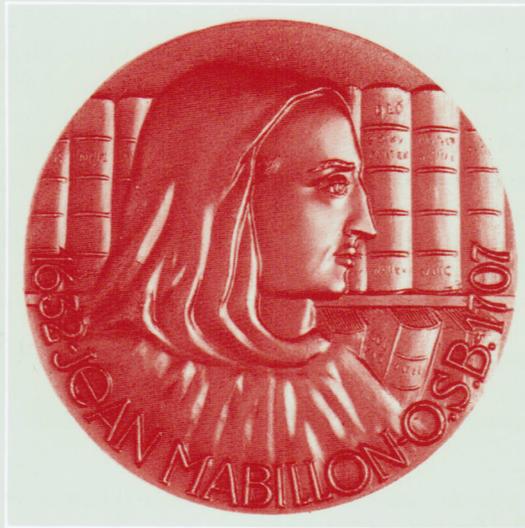
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REVUE MABILLON

Revue internationale d'histoire
et de littérature religieuses

International Review for
Ecclesiastical History and Literature



Nouvelle série, 8 (t. 69), 1997

BREPOLS

SOMMAIRE

Articles

Dominique IOGNA-PRAT, Georges Duby (1919-1996)	5
Nicole BÉRIOU, Michel Mollat du Jourdin (1911-1996)	9
Pascal COLLOMB, Le premier ordinaire connu de la cathédrale Saint-Jean de Lyon (2 ^e moitié du XII ^e siècle)	13
Patrick HENRIET, Hagiographie et politique à León au début du XIII ^e siècle : les chanoines réguliers de Saint-Isidore et la prise de Baeza	53
Constance H. BERMAN, Abbeys for Cistercian nuns in the ecclesiastical province of Sens. Foundation, endowment and economic activities of the earlier foundations	83
Sylvain EXCOFFON, Une abbaye en Dauphiné aux XII ^e et XIII ^e siècles : Chalais avant son rattachement à la Grande-Chartreuse	115
Nora BEREND, Medieval Patterns of Social Exclusion and Integration : the regulation of non-Christian clothing in thirteenth-century Hungary	155
Keith V. SINCLAIR, La règle du Temple et la version templière de l' <i>Oratio communis fidelium</i>	177
Noëlle DEFLOU-LECA, L'élaboration d'un cartulaire au XIII ^e siècle : le cas de Saint-Germain d'Auxerre	183
Roger ANDERSSON, Stephan BORGEHAMMAR, The Preaching of the Birgittine friars at Vadstena Abbey (ca 1380-1515)	209
Arnalda DALLAJ, Orazione e pittura tra « propaganda » e devozione al tempo di Sisto IV : il caso della Madonna della misericordia di Ganna	237
Marc VENARD, Un programme pastoral au début du XVI ^e siècle : les Ordonnances pour le gouvernement du diocèse de Tours	263
Anne LOMBARD-JOURDAN, Un portrait inédit de saint Charles Borromée (1621) et ses intentions didactiques	277

Notes critiques

P. L'HERMITE-LECLERCQ, Autour de sainte Claire d'Assise : publications récentes	295
Jean-Paul BOUHOT, A propos de l'Eucharistie. Linguistique et liturgie	302

Chronique

Vita religiosa e identità politiche : universalità e particolarismi nell'Europa del Tardo Medioevo. San Miniato, 3-6 octobre 1996 (C. CABY)	308
Chapitres et cathédrales en Normandie. Bayeux, 16-20 octobre 1996 (K. LEMÉ, P. MONTAUBIN)	311
Peintures murales des régions alpines (A.-F. LEURQUIN-LABIE)	314
<i>Announce de colloque</i> : Les moines du Der (673-1790). Joinville et Montier-en-Der, 1 ^{er} -3 octobre 1998	316
Thèses récemment soutenues	317
Comptes rendus	329
Notes de lecture	343
Résumés/Summaries	355
Table des matières	361

Médaille Mabillon créée par VARDANEGA et éditée par la Monnaie de Paris.

LE PREMIER ORDINAIRE CONNU DE LA CATHÉDRALE SAINT-JEAN DE LYON (2^e MOITIÉ DU XII^e SIÈCLE)

par

Pascal COLLOMB

« Dans les ordinaires, c'est la vie réelle d'une époque qui nous est décrite, vie de prière et d'offrande » écrivait en 1957 Mgr Anton Hänggi, en introduction à son édition de l'ordinaire de Rheinau¹. Je voudrais m'arrêter quelques instants sur les enjeux et les limites de ce type de source pour l'historien du Moyen Age, car on peut peut-être essayer d'y trouver autre chose qu'une simple « description » rigoureuse et précise des rituels liturgiques. C'est effectivement vers cette « vie réelle » qu'il convient de nous diriger. Une vie réelle qui se passe à l'intérieur comme à l'extérieur des bâtiments du culte et qui, par conséquent, peut être observée sous un angle historique critique.

Prenons l'exemple des processions qui me semble tout à fait caractéristique. Dans sa définition la plus simple, la procession est le cortège d'une communauté unifiée qui, sous la conduite d'un prêtre, se rend d'une église à une autre et fait le chemin en chantant un certain nombre de pièces définies antérieurement. Cependant, les ordinaires de la fin du Moyen Age (xiv^e-xvi^e siècles) nous donnent des indications, non seulement sur les prières à chanter et les lectures à faire, mais également sur les ornements à utiliser, les cloches à sonner, ainsi qu'une assez bonne idée de la « ritualisation » — et cette fois dans sa définition « anthropologique » — développée dans certains cas (Cendres, Purification de la Vierge, Rameaux, Rogations, etc.). Ces processions ont un lien direct avec l'architecture et la topographie religieuses d'une cité (relations d'une cathédrale avec ses églises urbaines et suburbaines). Elles ont également une perspective « économique » : tels, par exemple, les salaires des porte-bannières, l'aumône à faire tout au long du parcours processionnel, ou bien encore l'obligation, pour une église stationnale, de prévoir du pain et du vin pour recevoir les processionnaires fatigués.

Mais tous ces renseignements ne viennent à l'historien que dans des sources souvent tardives, aux textes rubricaux développés. La seconde moitié du XII^e et le début du XIII^e siècle font, eux, figure de prototype. C'est au cours du XIII^e siècle que l'on observe nombre de diocèses (et

1. Anton HÄNGGI, *Der Rheinauer Liber Ordinarius* (Zürich, Rh. 80, Anfang 12 Jh.), Freiburg, 1957 (Spicilegium Friburgense, 1), cf. p. xxiii : « In den Ordinarien tritt uns das wirkliche Leben jener Zeit entgegen, ein Leben des Betens und Opfern. »

d'abbayes) de l'Occident chrétien s'équiper de ce type d'ouvrage². Ces premiers essais sont donc précieux. Précieux, tout d'abord pour leur rareté, mais également précieux pour aider à mieux comprendre comment s'est élaboré et mis en place le *Liber ordinarius* aux alentours des années 1200.

Si nous devons à quelques grands érudits la publication de nombreux ordinaires — et là je pense bien évidemment au chanoine Ulysse Chevalier et à sa *Bibliothèque liturgique* —, on peut noter depuis les années soixante un intérêt accru pour les éditions de cette catégorie de manuscrits liturgiques, tant à l'usage de diocèses que d'abbayes : Rheinau, Tongres, Trèves, Lausanne, Sion, Aoste, Metz, Saint-Denis et enfin, tout dernièrement, Genève³. Pour ce qui est du recensement des ordinaires, publiés ou non, il est nécessaire de compléter la liste éditée en 1957 par les moines de l'abbaye de Solesmes⁴ par celle donnée récemment par Aimé-Georges Martimort en introduction de son livre sur les *ordines*, les ordinaires et les cérémoniaux⁵.

Parallèlement au grand nombre de diocèses qui ont vu leur *Liber ordinarius officii* édité depuis longtemps, la Primatiale des Gaules fait figure de parent pauvre. Sa liturgie a été étudiée il y a quelque 60 ans, sans que l'on ait depuis rouvert les dossiers utilisés par dom Denys Buenner⁶. Pourtant, l'ouvrage capital de Robert Amiet recensant tous les livres liturgiques — manuscrits et imprimés — à l'usage du diocèse de Lyon⁷ aurait dû encourager ce type d'études. Dès lors, il m'a semblé opportun d'essayer de proposer des pistes de recherche en présentant aujourd'hui

2. Il serait trop long d'expliquer ici les raisons économiques et politiques qui font alors se développer et s'installer les liturgies diocésaines, consignées dans les ordinaires que font rédiger les évêques, en même temps que s'élèvent toujours plus haut les flèches de nombreuses cathédrales.

3. A. HÄNGGI, *Der Rheinauer Liber*, op. cit.; Pl. F. LEFÈVRE éd., *L'ordinaire de la collégiale, autrefois cathédrale de Tongres, d'après un manuscrit du XV^e siècle*, 2. t., Louvain, 1967-1968 (Spicilegium sacrum Lovaniense, 34-35); A. KURZEJA, *Der älteste Liber ordinarius der Trier Domkirche* (London, Brit. Mus., Harley 2958, Anfang XIV. Jh.). *Ein Beitrag zur Liturgiegeschichte der deutschen Ortskirchen*, Münster in W., 1970 (Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen, 52); Pascal LADNER, « Ein spätmittelalterlicher Liber ordinarius officii aus der Diözese Lausanne », dans *Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte*, t. 64/1-2, 1970, p. 1-103 et 185-281; François HUOT, *L'ordinaire de Sion. Étude sur sa transmission manuscrite, son cadre historique et sa liturgie*, Freiburg, 1973 (Spicilegium Friburgense, 18); Robert AMIET, Lin COLLIARD, *L'ordinaire de la cathédrale d'Aoste*, Aoste, 1973 (Monumenta liturgica ecclesiae Augustanae, 4); Aloïs ODERMATT, *Der Liber ordinarius der Abtei St. Arnulf von Metz* (Metz, Stadtbibliothek, ms 132, um 1240), Freiburg, 1987 (Spicilegium Friburgense, 31); Edward B. FOLEY, *The first ordinary of the royal abbey of Saint-Denis in France*, Freiburg, 1990 (Spicilegium Friburgense, 32); François HUOT, *L'ordinaire du missel de Genève (1473)*, Freiburg, 1993 (Spicilegium Friburgense, 33).

4. *Le graduel romain. Édition critique, par les moines de Solesmes*, t. II. *Les Sources*, Solesmes, 1957, p. 182-196 (« Les ordinaires »).

5. Aimé-Georges MARTIMORT, *Les « ordines », les ordinaires et les cérémoniaux*, Turnhout, 1991 (Typologie des sources du Moyen Age occidental, 56), spéc. p. 54-61, les classe par ordre alphabétique de provenance.

6. Denys BUENNER, *L'ancienne liturgie romaine. Le rite lyonnais*, Lyon, 1934.

7. Robert AMIET, *Inventaire général des livres liturgiques du diocèse de Lyon*, Paris, 1979.

l'édition d'un fragment du plus ancien ordinaire connu de la cathédrale de Lyon, car c'est dans un nécessaire travail d'inventaire, de récolement et d'édition de ces sources que l'historien sera à même de déceler les indices de la « vie réelle » des clercs.

Pour toutes ces différentes raisons, je présenterai en premier lieu la liste la plus exhaustive possible des ordinaires lyonnais. Puis, je procéderai à l'étude du sanctoral lyonnais à la fin du XII^e - début XIII^e siècles, avant de présenter l'édition du fragment d'ordinaire qui nous intéresse ici. De là, une question simple que pose toute étude de manuscrit : quels sont les liens et la filiation qu'entretiennent les différents témoins du *Liber ordinarius* de la cathédrale Saint-Jean ?

I. Les manuscrits liturgiques utilisés

1. Les ordinaires des chapitres de Lyon

Il ne subsiste malheureusement que très peu de témoins de la liturgie des différents chapitres lyonnais. Concernant les ordinaires, ils sont généralement tardifs ou ne nous sont connus que par l'intermédiaire de copies modernes. Voici les quelques manuscrits parvenus jusqu'à nous et concernant les diverses collégiales lyonnaises.

A) Saint-Irénée

Il ne nous reste qu'un seul manuscrit, datant de 1534 et conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon sous la cote ms 1399⁸. C'est un manuscrit complet, à deux colonnes, de grande taille (360 × 260 mm) et comportant 290 folios. Le temporel (fol. 1-113v) et le sanctoral (fol. 114-188v) sont distincts l'un de l'autre. Aux fol. 189-290v suivent des tables pascuales. Fol. 1 : *Incipit usus officii totius anni secundum usum maioris ecclesie Lugduni. Et secundum consuetudinem et morem inclite nostre ecclesie Sancti Yrenei Lugduni...*

B) Saint-Just

Le chapitre de Saint-Just est le mieux représenté. Nous connaissons aujourd'hui deux témoins et une copie :

a) Le premier est conservé à Lyon, Bibl. mun., ms 6167 et date de la fin du XIII^e siècle⁹. Il est complet et est intitulé *Liber intonationum*¹⁰. Il s'agit d'un ordinaire, mais plutôt réservé à l'usage du chantre : c'est le « livre des intonations ». Ses grandes dimensions (330 × 230 mm) et sa

8. *Ibid.*, p. 51 ; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XXX/1, Paris, 1900, p. 378-379, n° 1399.

9. Cf. R. AMIET, *Inventaire*, *op. cit.*, p. 40 ; D. BUENNER, *L'ancienne liturgie romaine*, *op. cit.*, p. 298, n° 73 ; et A.-G. MARTIMORT, *Les ordinaires*, *op. cit.*, p. 65, note 19.

10. Parmi le grand nombre de titres de ce type de manuscrit, il s'agit là d'un cas peu répandu. Sur les divers noms que peuvent prendre les ordinaires, voir par exemple *ibid.*, p. 62-67.

taille importante (263 fol.) vont dans le sens de cette hypothèse (le livre devait être posé sur un lutrin la plupart du temps)¹¹. En voici le plan détaillé :

- fol. 1-24 : temporel : *I Dom. in Adventu - Oct. Epiph.*,
- fol. 24-40 : table de l'Avent,
- fol. 40-51va : temporel : *Dom. III - Dom. post VIII post Nativ. Domini*,
- fol. 51va-67 : sanctoral : saint Félix (14.I) - Annonciation (25.III),
- fol. 67-95 : table pascale,
- fol. 95-149 : temporel : *Septuagesima - Dom. IV post oct. Pasche*,
- fol. 149-158 : sanctoral : saint Nizier (02.IV) - saint Pothin (02.VI),
- fol. 158-193vb : temporel : *In Rogationibus - Dom. ultim. ante Adventu*,
- fol. 193vb-237 : sanctoral : saints Prime et Félicien (09.VI) - saint André (30.IX),
- fol. 237-245 : commun des saints,
- fol. 245-248 : répons après la Pentecôte, dédicace,
- fol. 248-249 : messes de la Vierge pour les divers temps liturgiques,
- fol. 249-250va : antiennes pour l'Avent,
- fol. 250va-251va : répons pour les processions,
- fol. 251va-b : ordre des séquences pour diverses fêtes,
- fol. 251vb : ordre des livres bibliques à l'office,
- fol. 252-252vb : oraisons pour saint Just,
- fol. 253-263vb : add. ultérieures (xv^e s.).

b) Le second ordinaire connu pour Saint-Just date du début du xvi^e siècle¹² et porte la cote Lyon, Bibl. mun., ms 1398. Il s'agit d'une copie prise sur l'original, probablement assez ancien. La présence d'un temporel mêlé au sanctoral milite en faveur de cette ancienneté.

- fol. 1 : [add. xviii^e s.] célébration de diverses fêtes à l'église Saint-Just,
- fol. 2-7v : calendrier,
- fol. 8-85 : temporel (début au 1^{er} dimanche de l'Avent) et sanctoral mélangés : *Incipit usus officii tocius anni secundum ordinem et morem ecclesia Sancti Iusti Lugdunensis*,
- fol. 85-87va : commun des saints,
- fol. 87va-88va : *ordo* des répons pour les dimanches après la Pentecôte,
- fol. 88vb-90 : *ordo* pour la bénédiction de l'eau et pour la procession de l'eau bénite le dimanche,
- fol. 90-vb : *ordo* de la messe,
- fol. 90vb-91va : *ordo* pour les fêtes,
- fol. 91va-b : les quatre couleurs principales utilisées,
- fol. 91vb-92va : manière de chanter les heures et de sonner les cloches,
- fol. 92vb-93 : définition de l'office de matriculaire,
- fol. 93-va : *ordo* des livres bibliques à l'office,
- fol. 93va-b : notes à propos des vêpres pour les défunts,
- fol. 94-vb : *ordo* des processions¹³.

11. D. Buenner, dans l'inventaire qu'il donne des livres liturgiques lyonnais en 1934, classe par erreur ce manuscrit dans la catégorie des antiphonaires. Cf. D. BUENNER, *L'ancienne liturgie romaine, op. cit.*, p. 298, n° 73.

12. Parchemin ; 94 fol. ; 2 col. ; 310 × 240 mm ; reliure parchemin blanc. R. AMIET, *Inventaire, op. cit.*, p. 51 ; *Catalogue général des manuscrits, op. cit.*, p. 376-377, n° 1398.

13. Il s'agit d'un important règlement, très connu, datant du 27 mai 1359 et émanant de l'archevêque Guillaume de Thurey, pour régler un litige concernant l'*ordo* de préséance à respecter en procession générale entre les différentes églises processionnaires. Premièrement,

c) Lyon, Bibl. mun., ms 1650, fol. 218-241v. Copie de Nicolas Sudan ; fin XVIII^e siècle. Papier ; 184 × 236 mm ; 521 fol. ; manuscrit à longues lignes. Cf. R. Amiet, *Inventaire, op. cit.*, p. 52.

C) Saint-Nizier

Pour Saint-Nizier, le seul ordinaire connu est tardif. Il s'agit du manuscrit conservé aux Archives municipales de la ville de Lyon, sous la cote SM 003. Il date de 1602 et sort donc de notre cadre chronologique. On peut cependant estimer que ce document recopie un manuscrit antérieur d'au moins un (ou deux) siècle(s). C'est un manuscrit sur papier ; 234 × 162 mm. Numérotation originale : i-ccv. Voici son plan :

— fol. 1-65v : sanctoral ; fol. 65v-178 : temporal ; fol. 178v-185v : commun des saints ; fol. 185v-186v : proses diverses ; fol. 186v-196 : oraisons diverses ; fol. 196-198 : fête des Merveilles (02.VI) ; fol. 198-202 : office des morts ; fol. 202-205 : hymnes diverses ; fol. 205v : *Finis. Huius operis per me Claudius Mellier, presbiterum incorporatum et vicemagistrum in ecclesia Sancti Nicetii Lugdunensis. Manu propria scripti. Hunc perhegi in hoc anno 1602. [Mellier].*

A noter que la lecture de ce manuscrit est rendue très pénible car l'encre a traversé le papier utilisé.

D) Saint-Paul

Il n'existe plus d'original pour Saint-Paul. Ce chapitre possédait au Moyen Age (XIV^e siècle) un livre que l'on appelait « Barbet » ou « livre enchaîné » (*liber incatenatus*) dont on connaît diverses copies des XVIII^e et XIX^e siècles¹⁴. Dans le même manuscrit étaient contenus l'ordinaire ainsi que les statuts de Saint-Paul. Éric Palazzo a insisté récemment sur les rapports étroits qui ont existé entre la rédaction d'un ordinaire et la

il n'est pas très étonnant de voir écrire ce texte au beau milieu du XIV^e siècle, à un moment où les processions extraordinaires et quasi quotidiennes se développent de plus en plus (on processionne contre divers fléaux, fléaux que l'on retrouve dans la célèbre trilogie des litanies chantées en procession : *a fame, a peste, a bello, libera nos Domine !*). Il est donc très important, à cette date, de réglementer ces marques de prières et de dévotions collectives. L'ordinaire, que l'on consultait chaque jour à plusieurs reprises, en contenant ce règlement, permettait de rappeler à tout un chacun (les chanoines de Saint-Just mais aussi aux autres églises lyonnaises) le caractère immuable de la liturgie et des prescriptions de l'archevêque. Deuxièmement, ce cas soulève un point intéressant : il permet de voir que l'ordinaire, en contenant à sa suite un texte d'ordre législatif émanant de l'archevêque et ayant force de loi, est, au début du XVI^e siècle, mais déjà depuis plus de deux siècles, le livre le plus important de Saint-Just, plus important que les statuts du chapitre même que l'on choisit de ne pas recopier à cette date. Pour connaître les diverses références de ce texte de 1359, cf. Pascal COLLOMB, « Les statuts du chapitre cathédral de Lyon (XII^e-XV^e siècle) : première exploration et inventaire », dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 153/1, 1995, p. 5-52.

14. On connaît quelques exemples de manuscrits *catenati* au mur du chœur de l'église à laquelle l'ordinaire appartenait. L'ordinaire de Saint-Martin d'Utrecht (XIII^e s.) présente encore — au début du XX^e siècle — les crochets de fer et les bandelettes de cuir, nécessaires à son attache, sur ses ais de bois. Celui de Tongres, des années 1435-1436, montre également une chaîne de fer, de 0,81 m de longueur, visible encore aujourd'hui sur le plat inférieur du manuscrit. Pour Utrecht, cf. Paul SEJOURNÉ, *L'ordinaire de Saint-Martin d'Utrecht*, Utrecht, 1919-1921 (*Bibliotheca liturgica sancti Willibrordi*, 1), p. 1 ; concernant Tongres, consulter l'édition de Pl. F. LEFÈVRE, *L'ordinaire de la collégiale, op. cit.*, t. I, p. VII.

promulgation de statuts synodaux ; rapports si intimes que bien des manuscrits présentent la copie des statuts synodaux et celle de l'ordinaire diocésain¹⁵. A Lyon, le chapitre de Saint-Paul mêle, lui, dans ces manuscrits l'ordinaire et les statuts capitulaires¹⁶.

Voici les références des sept copies modernes qui nous sont parvenues :

1. *Aix-en-Provence, Bibl. Méjanès, ms 307, fol. 14-203*. Copie prise en 1762 (Vital Deville) de l'ordinaire et des statuts de la collégiale Saint-Paul. Papier ; 280 × 180 mm ; 190 fol.

2. *Availles (Château d' ; Rhône), Coll. d'Albon, non coté (Lyon, Bibl. mun., mi 261)*. Copie prise en 1767. Papier ; 300 × 200 mm ; 204 fol. Plan du manuscrit : fol. 1 : incipit¹⁷ ; fol. 1v-121 : ordinaire ; fol. 121v-122v : blancs ; fol. 123-129 : acte capitulaire daté du jeudi 10 novembre 1594 ; fol. 129v-202v : statuts de la collégiale Saint-Paul ; fol. 202v-203 : notice descriptive (cf. *infra*, note 18).

3. *Lyon, Arch. mun., 15 I.I. 5. Ordinaire et statuts de la collégiale Saint-Paul*. Copie prise par l'abbé Henri Forest en 1878. Papier ; 175 × 222 mm ; 25 lignes par page ; 344 p. + 2 feuillets de garde dont l'un est numéroté (A). Plan du codex : p. 1-198 : ordinaire de Saint-Paul ; p. 199-201 : pages blanches ; p. 202 : liste des abréviations utilisées par l'abbé H. Forest ; p. 203-329 : statuts divers du chapitre Saint-Paul.

4. *Lyon, Arch. mun., 15. I.I. 19*. Papier ; XIX^e siècle ; copie partielle de l'abbé Sachet (fol. 1-9v).

5. *Lyon, Arch. mun., SM 010*. Copie prise en 1707 de l'ordinaire et des statuts de la collégiale Saint-Paul. Papier ; 245 × 195 mm ; 184 fol. ; 26 lignes par page. Le plan est le suivant : ordinaire, fol. 4-114 ; statuts capitulaires, fol. 115-182 ; les fol. 182v-184v sont blancs.

6. *Lyon, Bibl. mun., ms Coste 98*. Papier ; 184 × 236 mm ; 104 fol. numérotés de 1 à 103 (présence d'un folio *lbis*). Copie du n° 2 *supra* (fin XVIII^e s.). A noter aux fol. *lbis*v-52 : ordinaire de Saint-Paul ; fol. 57-101v : statuts capitulaires de Saint-Paul.

7. *Lyon, Bibl. mun., ms 1650, fol. 244-345v*. Papier ; 184 × 236 mm ; 521 fol. Copie Nicolas Sudan (XVIII^e s.). Fol. 244-299 : statuts et fol. 302-345v : ordinaire.

L'ordinaire est incomplet (manque l'office des dimanches suivant la Pentecôte). En voici le plan que l'on retrouve dans chacune des copies modernes : quelques prescriptions concernant divers offices pour l'Avent, ainsi que pour les processions et messes dominicales ; sanctoral et

15. Éric PALAZZO, *Histoire des livres liturgiques. Le Moyen Age. Des origines au XIII^e siècle*, Paris, 1993, p. 234.

16. Cf. *infra* concernant le problème des relations « ordinaire - statuts capitulaires ». Pour ce qui est des statuts synodaux lyonnais, cf. André ARTONNE, Louis GUIZARD et Odette PONTAL, *Répertoire des statuts synodaux des diocèses de l'ancienne France, du XIII^e siècle à la fin du XVIII^e siècle*, Paris, 2^e 1969 (Documents, études et répertoires publiés par l'IRHT, 8), p. 287-292.

17. « Extrait d'un livre manuscrit en lettres gothiques, lequel est attaché d'une chaine de fer au revestoir, ou sacristie de l'église collégiale Saint Paul de Lyon et commence ainsi : *In nomine sanctissime et individue Trinitatis Patris. Incipit ordo et usus officii totius anni secundum morem et consuetudinem ecclesie Sancti Pauli*. Il commence par la rubrique de l'Avent, après le calendrier, lesquelles on n'a pas mis icy (non plus que plusieurs autres) pour être conforme au bréviaire. »

temporal mélangés des temps de l'Avent et de Noël ; temporal, de l'Épiphanie jusqu'à la fête du *Corpus Christi* ; sanctoral, de *S. Felicis in Pincis* (14.I) jusqu'à *S. Guillelmi* (10.I).

Les quelques indications codicologiques données dans les copies, ainsi que le plan général sont bien minces pour proposer une datation de cet ordinaire disparu. Quelques indices cependant permettent d'affiner la datation. La copie Lyon, Arch. mun., 15 I.I. 5, comporte deux notes dont l'une (fol. 57v) mentionne la fête de saint Jean-Baptiste un dimanche en 1386, et l'autre fait référence à un synode diocésain ayant eu lieu le mardi suivant la Toussaint 1388 (fol. 61v). On peut également mentionner la présence, dans le sanctoral, de l'office de la fête des Merveilles (02.VI), fête supprimée en 1400. Ajoutons la présence de la fête du *Corpus Christi* et nous pourrions dès lors proposer l'extrême fin du XIV^e-début du XV^e siècle comme la date probable de rédaction originelle¹⁸.

Le bilan est donc rapide : hormis les trois manuscrits à l'usage de Saint-Just (XIV^e et XVI^e siècles) et de Saint-Irénée (1534), les autres collégiales lyonnaises ne connaissent de leur *Liber ordinarius* que des copies modernes de textes plus anciens. Saint-Paul, par le nombre de ses recensions (sept entre les XVIII^e et XIX^e siècles), dispose malgré tout d'un texte présentant tous les accents de la véracité historique, sans que néanmoins on puisse le dater au-delà de la transition XIV^e-XV^e siècles. Quant à Saint-Nizier, si l'ordinaire de 1602 est l'unique manuscrit consignnant les usages liturgiques observés dans cette collégiale, il doit être regardé avec toute la prudence nécessaire que l'on réserve aux témoignages de seconde main. Voilà donc, à ce jour, ce qu'on peut dire des quelques ordinaires lyonnais, non à l'usage de la cathédrale, parvenus jusqu'à nous.

18. La meilleure description du manuscrit ancien de Saint-Paul nous est donnée par les notaires Guyot et Montellier requis par messire Le Viste de Briandas, chantre de l'église Saint-Paul (Lyon, Bibl. mun., ms Coste 98, fol. 101v-102v). En voici le texte *in extenso* : « ... Ledit grand livre ou ordinaire de l'église de Saint-Paul a été laissé dans laditte sacristie, après avoir remarqué qu'il contient 250 feuillets écrits en tout ou en partie dont quelques-uns sont déchirés ; que sur le premier feuillet est écrit : *In nomine...* ; au bas sont les armes du chapitre de laditte église de Saint-Paul au bras armé d'un glaive sur un champ d'azur ; qu'au second feuillet est le commencement du calendrier de chaque mois par ces mots : *Prima dies mensis et septima truncat...* ; qu'au 8^e feuillet commence ledit ordinaire par ces mots : *Incipit ordo divini officii, primo notandum est quod...* ; qu'au 212^e feuillet est le commencement des statuts de laditte église, et par nous extraits dont les feuillets sont cotés depuis le n^o 1^{er} jusqu'au n^o 33 en chiffres romains et commencent ces dits statuts par ces mots : *Quoniam omnium habere memoriam...* ; que le dernier feuillet desdits statuts n'a qu'une colonne dont les derniers mots sont : ... *quod aliter libratum extiterit* ; que le 13^e feuillet desdits statuts est en blanc ; qu'avant iceux se trouve expédition d'un acte capitulaire signé Sontonas qui est attaché et incorporé dans ledit livre ; que sur la dernière feuille desdits statuts, il paroît qu'il y a eu quelque papier ou velin colé avec du paint d'hostie ; que le dernier feuillet dudit livre finit par ces notes : ... *quadragésimo octavo* ; et qu'à côté dudit dernier feuillet se trouve ajouté et attaché l'expédition d'une fondation faite par Antoine Deville, chanoine de laditte église, signé Rey, notaire. Tout ce qui dessus a été reconnu par nous dits notaires soussignés, qui avons délivré le présent extrait audit messire Pierre Le Viste de Briandas, aussi soussigné, pour servir audit messire de Briandas, chantre de Saint-Paul, ce que de raison. A Lyon, ce 16^e may mil sept cent soixante sept, Le Viste de Briandas, chantre. Montellier, notaire. Guiyot, notaire. »

Le cas de la cathédrale Saint-Jean est tout à fait différent. Une différence qui se situe d'abord dans l'ancienneté des deux ordinaires conservés. Ces deux témoins proviennent de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècle, et leur structure liturgique est par conséquent conditionnée par leur époque. C'est un des aspects que nous allons pouvoir appréhender maintenant.

2. *Le manuscrit Lyon, Bibl. mun., ms 537, fol. 157-160v : (A)*

Le ms *A* est un fragment inséré dans un manuscrit composite¹⁹. La première partie du volume (fol. 1-108v) est un sacramentaire grégorien du XI^e siècle à l'usage de Lyon et peut-être copié à Lyon ; la seconde partie (fol. 109-151v) est un antiphonaire lyonnais du XII^e siècle ; quant à la partie qui nous intéresse, elle compte 4 folios placés à la fin du volume, aux fol. 157-160v. Ce fragment d'ordinaire a une écriture de la seconde moitié du XII^e siècle (datation Pr. Bischoff). La notation musicale en neumes des antiennes et des répons milite également en faveur de cette datation.

Malgré le nombre réduit de folios, on peut tout de même essayer de préciser son organisation originelle. Il est certain que ce document suit le plan classique des sacramentaires de type grégorien, c'est-à-dire qu'il lie ensemble temporal et sanctoral : entre Épiphanie et Pâques sont placés les saints fêtés entre janvier et mars ; entre Pâques et Pentecôte, ceux d'avril et mai ; après la Pentecôte, tous les autres saints de l'année liturgique. C'est un caractère archaïque très précis qui se retrouve ici : sont fêtés les saints Épipode (22.IV), Georges (23.IV), Alexandre et ses compagnons (24.IV), Marc (25.IV), Philippe et Jacques (01.V), Alexandre, Évence et Théodule (03.V) et l'Invention de la Sainte Croix (03.V), puis suivent les offices de l'Ascension — le début — et de la Pentecôte, on retrouve ensuite, après la Pentecôte, le sanctoral avec la fête des saints Pothin (02.VI), Jean-Baptiste (24.VI), Irénée (28.VI), Pierre et Paul (29.VI) et leurs octaves, etc., pour finir avec la saint Thomas ap., le 21.XII.

Sont absents de ce manuscrit *A* :

— du 21.XII au 22.IV : soit le temps de la Nativité ainsi qu'une partie du temps pascal. Il manque notamment l'office de Pâques, les Rogations²⁰ et l'Ascension ;

— du 25.VII au 11.XI : seuls sont mentionnés quelques renseignements concernant des saints lyonnais (saints Just et Eucher) ou encore très généraux (saints Martin, Cécile et Clément).

19. Parchemin ; 228 folios ; 150 × 108 mm ; reliure sur ais de bois. Cf. R. AMIET, *Inventaire, op. cit.*, p. 51 et *Catalogue général des manuscrits, op. cit.*, p. 140 ; Victor LEROQUAIS *Les sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, 4 t., Paris, 1924, t. I, p. 125.

20. Seule est présente la messe (jusqu'à la communion, absente) du 3^e jour des Rogations indiquée par la rubrique *In vigiliis Ascensionis*. Se pose alors la question suivante : les Rogations étant absentes du manuscrit, étaient-elles consignées ailleurs ? Dès lors, on aurait indiqué ces pièces comme office de la Vigile de l'Ascension et non comme le 3^e jour des Rogations.

On peut estimer que *A* devait être très peu volumineux dans sa forme originelle et qu'il a peut-être pu compter une dizaine de folios. Ce caractère codicologique nous amène à penser que cet ordinaire semble bel et bien avoir été le tout premier essai de rédaction d'ordinaire à Lyon. Comme nous allons le voir maintenant, l'essai ultérieur va se révéler beaucoup plus étoffé.

3. Les autres sources

a) Paris, Bibl. nat. de Fr., ms lat. 1017 : (*B*)

Le second témoin est nettement plus conséquent. Il s'agit du manuscrit Paris, Bibl. nat. de Fr., lat. 1017, datant de la fin du XII^e - début du XIII^e siècle. Ce document a déjà fait l'objet d'une étude dans le cadre d'une recherche sur les ordinaires manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale de France, par Jean Dufrasne²¹, ainsi qu'une notice par le chanoine Victor Leroquais²².

Il compte 85 folios de parchemin (230 × 150 mm) numérotés par une main moderne, plus 3 folios de garde non numérotés au début et à la fin du codex. Les rubriques sont très peu détaillées et on compte de 20 à 28 lignes par folio (longues lignes). Présence d'une notation neumatique. Les 7 premiers folios sont reproduits aux fol. 8-14; fol. 8 : *Incipit ecclesiasticus ordo tocius anni*.

Légèrement incomplet au début et à la fin, il suit le même type de plan que le fragment précédent. Une des particularités de ce manuscrit est qu'il présente les incipit des pièces à chanter (antiennes, répons, etc.), mais qu'il donne le texte entier des capitules et des oraisons, ce qui pourrait indiquer un manuscrit à l'usage du célébrant de l'office²³.

b) Statuts de Pierre de Meyzieu : (*C*)

Il existe un troisième et dernier document lyonnais qui n'est pas un ordinaire, mais qui apporte un regard que j'espère neuf sur le problème de la rédaction de l'ordinaire de la cathédrale. Il s'agit d'un texte bien connu, publié depuis longtemps par Marie-Claude et Georges Guigue dans leur *Obituaire de l'Église primatiale de Lyon*²⁴ : les statuts de Pierre de Meyzieu, statuts dits de 1175, rédigés à la demande de l'archevêque Jean Bellesmains.

21. Jean DUFRASNE, *Les ordinaires manuscrits des églises séculières conservés à la Bibliothèque nationale de Paris*, mémoire de l'Institut catholique de Paris, 1959, dactyl. Pour *B*, cf. les p. 60-67.

22. Victor LEROQUAIS, *Les bréviaires manuscrits des bibliothèques de France*, 5 t., Paris, 1934, t. IV, p. 374.

23. Une remarque concernant ces deux manuscrits : ni *A* ni *B* ne mentionnent l'office de saint Thomas de Cantorbéry, pourtant canonisé en 1173 et dont le culte se répandit très rapidement en Occident. Conclure que ces deux manuscrits sont antérieurs à 1173 serait aller peut-être un peu vite en besogne. Cependant, il est à noter que cette fête est déjà inscrite dans le calendrier et le sanctoral du ms Rome, Bibl. Vat., Barberini 559, qui est un missel à l'usage de Lyon de la fin du XII^e siècle.

24. Marie-Claude et Georges GUIGUE, *Obituaire de l'Église primatiale de Lyon*, Lyon, 1902, p. 115-146.

Ce document est assez complexe car il ne présente pas un texte très homogène ni organisé²⁵. En fait, il s'agit d'une sorte de compilation de souvenirs traitant de domaines variés où l'on interroge des anciens pour qu'ils rappellent des usages de l'Église de Lyon observés antérieurement à sa rédaction.

Il existe de ce texte deux recensions : (A) et (B). Le témoin le plus ancien (ca 1185/87) est la recension (A) dont il ne nous est parvenu qu'une copie conservée dans un manuscrit du XIII^e siècle, cod. 925 de la Bibliothèque de l'université de Bologne²⁶. La première partie de ces statuts constitue un ensemble à part très homogène²⁷ : il paraît certain qu'il s'agit d'un document « liturgique » proche du type des ordinaires. Son titre — *Incipit ordo totius anni* — nous ramène directement au vocabulaire utilisé pour désigner les ordinaires²⁸. Tout en mêlant l'office du temps à celui des saints, il commence au premier dimanche de l'Avent et se termine avec la fête de saint Étienne, protomartyr, le 26 décembre et ne donne que les incipit pour chaque pièce. On peut noter une seconde partie plus courte²⁹, destinée à indiquer les lectures à faire durant l'année : *Incipit ordo librorum*³⁰. Ces diverses constatations peuvent nous laisser penser que nous sommes ici en présence de la genèse primitive d'un ordinaire à l'usage de la cathédrale.

Classiquement, ce texte a été daté de 1175, date indiquée par le copiste de C. Cependant, nous devons maintenant proposer pour ce document de Pierre de Meyzieu, non pas 1175 comme l'indique l'édition de G. Guigue, mais 1185 ou 1187. A cela, plusieurs raisons :

— Jean Bellesmains³¹ ne prenant possession de son siège archiépiscopal qu'à partir de 1182, ces statuts ne peuvent donc être de 1175. Il se peut tout simplement que le copiste du Bologne 925 ait oublié un X dans la transcription de la date³².

25. Pour tout ce qui concerne les statuts capitulaires de la cathédrale de Lyon, et principalement ces statuts particuliers, se reporter à P. COLLOMB, « Les statuts du chapitre cathédral de Lyon », art. cit., p. 34-38.

26. La recension [B] est limitée au texte de l'édition de M.-C. et G. GUIGUE, *Obituaire*, op. cit., entre les p. 115 et 128, l. 33 [B1] ou p. 129, l. 7 [B2]. Cf. P. COLLOMB, « Les statuts du chapitre cathédral de Lyon », art. cit., p. 35 pour plus de détails. La copie la plus ancienne qui nous soit parvenue date du xv^e siècle (Paris, BNF, nouv. acq. lat. 1120, fol. 31-51v).

27. M.-C. et G. GUIGUE, *Obituaire*, op. cit., p. 115-125.

28. Et notamment de celui de B : doit-on y voir une corrélation chronologique, une habitude de copiste... ?

29. M.-C. et G. GUIGUE, op. cit., p. 124-125.

30. La précision des lectures à faire peut conduire à supposer la présence d'un lectionnaire utilisé corrélativement à cet *ordo librorum*. Le ms C n'indique que le titre des lectures à faire pour telle ou telle date : par exemple, le Pentateuque pour la Septuagésime, et Jérémie pour le dimanche de la Passion, etc.

31. Bruno GALLAND, *Deux archevêchés entre la France et l'Empire. Les archevêques de Lyon et les archevêques de Vienne, du milieu du XII^e au milieu du XIV^e siècle*, Rome, 1994 (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 282), p. 72-74.

32. Ce qui est un argument déjà employé au xviii^e siècle : dans un « mémoire » des chanoines de Saint-Jean (Arch. dép. Rhône, 10 G 533, pièce 7 ; 3 fol. ; papier ; non numéroté) concernant le droit de cire dû par les prêtres. Ces derniers refusent de payer ce qu'ils doivent

— Les *Annales ordinis cartusiensis*³³ mentionnent très précisément la participation de « ... trois Étienne, prieurs des chartreuses de Vacluse, Portes et Meyriat... » venus expressément pour l'élaboration de nouveaux statuts de l'Église de Lyon en 1185.

— Enfin, la date de 1187 nous est imposée par la mention d'Étienne de Rochetaillée, qui ne devient doyen du chapitre cathédral qu'à partir de 1187³⁴.

II. Analyse

1. Étude du sanctoral de la cathédrale à l'aube du XIII^e siècle

Il est assez difficile de procéder à l'établissement d'une concordance entre *A*, *B* et *C*. En effet, ce dernier ne donne que de très rares indications de pièces liturgiques. Par conséquent, l'apport le plus important que pourra nous procurer la confrontation de ces trois sources se situe plus sûrement dans l'étude du sanctoral.

Je procéderai donc à l'élaboration d'un tableau, en indiquant, par ordre chronologique, le sanctoral de *A* et *B* en relation — ou pas — avec *C*.

Pour comparaison, j'ajouterai une quatrième colonne représentant la tradition lyonnaise de la fin du XIV^e siècle ; elle contiendra les mentions incluses dans le sanctoral du missel de l'archevêque Jean de Talaru (*D*)³⁵.

Les mentions inscrites aux fol. 361-365v du même manuscrit, qui représentent la première tentative d'un véritable propre des saints lyonnais, figureront dans la dernière colonne (*E*).

aux premiers car ils considèrent l'acte (dit) de 1175 comme un faux. L'argument est des plus simples : l'archevêque Jean Bellesmains n'était pas encore pourvu de son siège à cette date.

33. D. Carolo LE COUTEULX, *Annales ordinis cartusiensis*, t. III, Montreuil, 1888, p. 21-22 : *Id colligimus ex codice ejusdem Ecclesiae plura statuta ab archiepiscopis et canonicis aut ex eorum consensu edita, complectente. Hic codex sic incipitur : Incipiunt statuta Ecclesiae Lugdunensis et ordinatio officiorum ejusdem (...) anno Domini MCLXXXV*. La présence de chartreux parmi le chapitre de Lyon n'a rien de très étonnant. On connaît les bonnes relations entre l'Église de Lyon et les Chartreux en général, et la chartreuse de Portes en particulier : la fondation de celle-ci, en 1115, se fait sur un territoire de l'Église de Lyon (protection de l'archevêque Joscerand, 1106-1118) ; en 1128, l'archevêque Humbaud participe à la dédicace de l'église inférieure de Portes ; en 1213, Renaud de Forez en agrandit le territoire, etc.

34. Jean BEYSSAC, *Les chanoines de l'Église de Lyon*, Lyon, 1914, p. 35 et 250.

35. Lyon, Bibl. mun., ms 1394 ; ca 1380 ; parchemin ; 340 × 240 mm ; 373 fol. Cf. R. AMIET, *Inventaire, op. cit.*, p. 46 ; LEROQUAIS, *Sacramentaires et missels, op. cit.*, t. II, p. 357.

TABLEAU COMPARATIF DU SANCTORAL DES MANUSCRITS LYON 537,
PARIS 1017, BOLOGNE 925 ET LYON 1394 (XII^e-XIV^e SIÈCLES)

Le zéro (0) indique le manque de l'office dans le manuscrit dû à une lacune matérielle (perte du folio). Le tiret (-) indique l'absence de l'office dans le texte du manuscrit. La croix (×) indique la présence de l'office dans le manuscrit C.

Les fêtes des saints n'apparaissant que dans le ms Lyon, Bibl. mun., 1394 n'ont pas reçu de numérotation. Cette source n'entrant dans le tableau que pour comparaison et pour donner une évolution du sanctoral lyonnais au cours du XIV^e siècle, il m'est apparu hors de propos de présenter ces fêtes sur le même modèle.

N°	Saint	Date	A Lyon 537	B Paris 1017	C Bologne 925	D Lyon 1394	E Lyon 1394
	Oct. S. Iohannis	03.I	0	-	-	34vb	-
1	Oct. SS. Innocentum	04.I	0	16v	-	-	-
2	In die Epyphanie Dni.	06.I	0	17r	×	35vb	-
3	Pauli	10.I	0	18v	×	-	-
4	Hylarii	13.I	0	19r	×	-	-
5	Oct. Epyphanie Dni.	13.I	0	19r	-	37va	-
6	Felicis	14.I	0	27v	-	45vb	361rb
7	Marcelli	16.I	0	27v	-	46rb	361rb
	Anthonii	17.I	0	-	-	47rb	361rb
8	Prisce	18.I	0	28r	-	47rb	361va
9	Fabiani et Sebastiani	20.I	0	28r	-	48rb	361va
10	Agnētis	21.I	0	28v	×	49va	361va
11	Vincentii	22.I	0	29r	-	50rb	361va
12	Thimotei	24.I	160v	29v	-	51rb	361va
13	Conversio S. Pauli	25.I	0	29v	×	51rb	-
14	Preiecti	25.I	0	29v	-	-	361va
15	Agnētis secundo	28.I	0	-	×	51rb	361vb
	Ignacii	01.II	0	-	-	51va	361vb
16	Purificatio B. Marie	02.II	0	30r	×	51vb	-
17	Agathe	05.II	0	31r	×	53va	362ra
18	Valentini atque	14.II	0	32r	-	53vb	362ra
19	Valentini	14.II	0	32r	-	-	362ra
20	Honesimi, ap.	16.II	0	32r	-	-	362ra
21	Antiochi Cathedras	22.II	0	32r	-	54rb	362rb
22	Mathie	24.II	0	-	×	55ra	362rb

N°	Saint	Date	A	B	C	D	E
23	Baldomerii	27.II	0	32v	-	-	365vb
24	Gregorii	12.III	0	32v	-	55ra	-
25	In Annunciat. B.Marie	25.III	0	33r	×	55rb	-
26	Nicetii	02.IV	0	-	×	-	362rb
27	Tyburcii, Valeriani et Maximi	14.IV	157r	60v	-	209vb	-
28	Ypipodi	22.IV	157r	61r	×	-	362rb
29	Georgii	23.IV	157r	61v	-	210rb	362rb
30	Alexandri cum soc.	24.IV	157r	61v	×	-	362va
31	Marci, ev.	25.IV	157r	62r	-	210va	362va
32	Vitalis	28.IV	-	62r	-	210vb	362va
33	Philippi et Iacobi, ap.	01.V	157r	62r	×	211ra	-
34	Alexandri, Eventii et Teodoli	03.V	157r	62v	×	212ra	-
35	Inventio S. Crucis	03.V	157r	62v	×	212va	-
	Iohannis ante Portam latinam	06.V	-	-	-	213vb	-
36	Gordiani et Epimachi	10.V	-	63r	-	213vb	362va
	Nerei, Achillei et Pancracii	12.V	-	-	-	214vb	362va
37	Urbani	25.V	-	74v	-	215rb	362va
38	Photini	02.VI	158v	74v	×	288ra	362va
	Primi et Feliciani	09.VI	-	-	-	288rb	362vb
39	Basilidis	10.VI	-	77v	-	288va	362vb
40	Barnabe	11.VI	-	77v	-	-	362vb
41	Marci et Marcelliani	18.VI	-	77v	-	288va	362vb
42	Gervasii et Prothasii	19.VI	-	77v	-	289ra	363ra
43	Albani	22.VI	-	77v	-	-	363ra
44	Iohannis Baptiste	24.VI	159r	78r	×	289vb	-
45	Iohannis et Pauli	26.VI	-	78v	-	293rb	363ra
46	Yrenei	28.VI	159r	79r	×	295rb	363ra
47	Leonis, pp.	28.VI	-	79r	-	295rb	-
48	Petri et Pauli	29.VI	159v	79r	×	295vb	-
49	Martialis	30.VI	-	80r	-	-	-
50	In commemor. S. Pauli	30.VI	159v	-	-	297vb	-
51	Processi et Martiniani	02.VII	-	80r	-	299rb	363rb
52	In Translat. S. Martini	04.VII	-	80r	-	-	-
53	Oct. Apostolorum	06.VII	159v	80r	-	299vb	-
54	Septem fratrum	10.VII	-	80v	-	300vb	363rb
55	Sperati	17.VII	160r	80v	×	-	363rb

N°	Saint	Date	A	B	C	D	E
56	Symphorose c. VII f.	18.VII	-	80v	-	-	363rb
	Praxedis	21.VII	-	-	-	301ra	363va
57	Marie Magdalene	22.VII	-	80v	×	301rb	363va
	Apollinaris	23.VII	-	-	-	301va	363va
58	Iacobi	25.VII	159v	80v	-	301vb	363vb
59	Pantaleonis	28.VII	-	80v	×	-	363vb
60	Felicis, Simplicii, Faustini et Beatricis	29.VII	-	81r	-	302va	363vb
61	Abdon et Sennen	30.VII	-	81r	-	302vb	363vb
62	Petri ad Vincula	01.VIII	-	81r	×	303ra	364ra
63	Machabeorum	01.VIII	-	81r	-	-	-
64	Stephani	02.VIII	-	81v	-	303rb	-
65	Revelatio S. Stephani	03.VIII	-	81v	×	304rb	-
66	Sixti	06.VIII	-	81v	-	305ra	364ra
67	Felicissimi et Agapiti	06.VIII	-	81v	-	305ra	364ra
68	Ciriaci	08.VIII	-	81v	-	305va	364ra
69	Laurenti	10.VIII	-	81v	×	306ra	-
70	Arigii	10.VIII	-	82v	-	-	-
71	Tiburecii	11.VIII	-	82v	-	308va	364rb
72	Ypoliti	13.VIII	-	82v	×	308vb	364rb
73	Eusebii	14.VIII	-	82v	-	309rb	364rb
74	Assumpt. B. Marie	15.VIII	-	82v	×	310ra	-
75	Agapiti	18.VIII	-	83v	-	311ra	364rb
76	Tymothei et	22.VIII	-	83v	-	311rb	364rb
77	Simphoriani	22.VIII	-	83v	-	311rb	364rb
78	Minervi et Eleazari	23.VIII	-	83v	-	-	364rb
79	Bartholomei	24.VIII	-	83v	×	312ra	364rb
80	Hermetis et	28.VIII	-	83v	-	312va	364va
81	Iuliani	28.VIII	-	83v	-	-	364va
82	Decollat. Iohann. Bapt.	29.VIII	-	83v	×	313ra	-
83	Felicis et Adaucti	30.VIII	-	84r	-	314rb	364va
84	Iusti	02.IX	160r	84r	×	-	364vb
85	Nativ. B. Marie	08.IX	-	84r	×	314va	-
86	Prothi et Iacincti	11.IX	-	84v	-	315vb	364vb
87	Cornelii et Cipriani	14.IX	160r	84v	×	317ra	364vb
88	<Exaltatio> S. Crucis	14.IX	-	-	×	316rb	-
89	Dedic. eccl. S. Stephani	15.IX	-	84v	×	-	-
90	Nicomedis et	15.IX	-	84v	-	317rb	364vb
91	Valeriani	15.IX	-	84v	-	-	-
	Dedicatio basilice sancti Michaelis	15.IX	-	-	-	319ra	-

N°	Saint	Date	A	B	C	D	E
92	Euphemie	16.IX	-	84v	-	317vb	364vb
93	Lucie et Geminiani	16.IX	-	84v	-	318ra	364vb
94	Mathei	21.IX	-	0	×	318rb	365ra
	Cosme et Damiani	27.IX	-	0	-	318vb	365rb
95	Michaelis	29.IX	-	0	×	-	-
	Ieronimi	30.IX	-	0	-	320rb	365rb
	Germani et Remigii	01.X	-	0	-	320rb	365rb
	Marci, pp.	07.X	-	0	-	320va	365va
	Dyonisii, Rustici et Eleutherii	09.X	-	0	-	320vb	365va
96	Callixti	14.X	-	85v*	-	321ra	365va
	Luce	18.X	-	0	-	321rb	365vb
	Symonis et Jude	28.X	-	0	-	321rb	-
	Omnium Sanctorum	01.X	-	0	-	321va	-
	Cesarii	01.XI	-	0	-	321vb	-
	Quattuor Coronatorum	08.XI	-	0	-	322rb	366ra
	Theodori	09.XI	-	0	-	322va	366ra
97	Martini	11.XI	160r	0	-	322vb	-
98	Eucherii	16.XI	160r	0	×	323rb	366ra
99	Cecilie	22.XI	160r	0	-	323va	366rb
100	Clementis	23.XI	160r	0	-	323vb	-
	Felicitatis	23.XI	-	0	-	324ra	-
	Crisogoni	24.XI	-	0	-	324vb	366rb
101	Sylee, ap.	28.XI	-	8v	-	-	366va
102	Saturnini	28.XI	-	9r	-	-	-
103	Vig. Andree	29.XI	160v	-	×	325ra	-
104	Nicolay	06.XII	-	9v	-	-	361ra
105	Conceptio B. Marie	08.XII	-	9v	-	-	-
106	Eulalie	10.XII	160v	10r	×	-	-
107	Lucie	13.XII	160v	10v	×	-	361ra
108	Thome, ap.	21.XII	160v	11r	×	327vb	361ra
109	In Nativit. Domini	25.XII	0	11v	×	24va	-
110	Stephani	26.XII	0	13v	×	27ra	-
111	Nat. S. Iohannis	27.XII	0	14v	×	28va	-
112	SS. Innocentum	28.XII	0	15r	-	30rb	-
113	Thome, ep. et mr.	29.XII	0	-	×	31vb	361rb
-	Silvestri	31.XII	0	-	-	33ra	-
114	Columbe	31.XII	0	15v	×	34ra	-

* Le fol. 85 est mutilé ; la fin de cet office (saint Callixte, pape) manque.

Pour l'étude du sanctoral lyonnais de la fin du XII^e - début du XIII^e siècle, nous devons dégager de ce tableau — 114 références — les différents emprunts à divers « fonds communs ».

a) Fonds grégorien

Le premier, le plus important, est un emprunt très large au sacramentaire grégorien, tel qu'on le trouve dans l'*Hadrianum* (*Ha*)³⁶. Le grégorien de type *Hadrianum* étant l'inspirateur majeur de la liturgie lyonnaise, le sanctoral en est par conséquent fortement imprégné (je ne tiens pas compte, pour mes calculs, des différentes octaves rencontrées dans le tableau *supra* — SS. Innocents, Épiphanie et des apôtres).

- | | |
|--|---|
| 2. Epyphanie Domini, 06.I : <i>Ha</i> n° 17-18. | seul saint Pierre (<i>Ha</i> n° 129) ; cependant l'oraison (<i>Ha</i> n° 594) associe bien saint Paul au précédent, ce qui est d'ailleurs corroboré dans notre texte lyonnais (ms B, fol. 79v). |
| 6. Felicis, 14.I : <i>Ha</i> n° 19. | |
| 7. Marcelli, 16.I : <i>Ha</i> n° 20. | |
| 8. Prisce, 18.I : <i>Ha</i> n° 21. | |
| 9. Fabiani et Sebastiani, 20.I : <i>Ha</i> n° 22-23. | 50. In commemor. S. Pauli, 30.VI : <i>Ha</i> n° 130. |
| 10. Agnetis, 21.I : <i>Ha</i> n° 24. | 51. Processi et Martiniani, 02.VII : <i>Ha</i> n° 132. |
| 11. Vincentii, 22.I : <i>Ha</i> n° 25. | 54. Septem fratrum, 10.VII : <i>Ha</i> n° 133. |
| 15. Agnetis secundo, 28.I : <i>Ha</i> n° 26. | 60. Felicis, Simplicii, Faustini et Beatrix, 29.VII : <i>Ha</i> n° 134. |
| 16. Purificatio B. Marie, 02.II : <i>Ha</i> n° 27. | 61. Abdon et Sennen, 30.VII : <i>Ha</i> n° 135. |
| 17. Agathe, 05.II : <i>Ha</i> n° 28. | 62. Petri ad Vincula, 01.VIII : <i>Ha</i> n° 136. |
| 18. Valentini, 14.II : <i>Ha</i> n° 29. | 64. Stephani, 02.VIII : <i>Ha</i> n° 137. |
| 24. Gregorii, 12.III : <i>Ha</i> n° 30. | 66. Sixti, 06.VIII : <i>Ha</i> n° 138. |
| 25. In Ann. B. Marie, 25.III : <i>Ha</i> n° 31. | 67. Felicissimi et Agapiti, 06.VIII : <i>Ha</i> n° 139. |
| 27. Tyburcii, Valeriani et Maximi, 14.IV : <i>Ha</i> n° 98. | 68. Ciriaci, 08.VIII : <i>Ha</i> n° 140. |
| 29. Georgii, 23.IV : <i>Ha</i> n° 99. | 69. Laurenti, 10.VIII : <i>Ha</i> n° 142. |
| 31. Marci, ev., 25.IV : <i>Ha</i> n° 100. | 71. Tiburcii, 11.VIII : <i>Ha</i> n° 144. |
| 32. Vitalis, 28.IV : <i>Ha</i> n° 101. | 72. Ypoliti, 13.VIII : <i>Ha</i> n° 145. |
| 33. Philippi et Iacobi, ap., 01.V : <i>Ha</i> n° 102. | 73. Eusebii, 14.VIII : <i>Ha</i> n° 146. |
| 34. Alexandri, Eventii et Teodoli, 03.V : <i>Ha</i> n° 103. | 74. In Ass. B. Marie, 15.VIII : <i>Ha</i> n° 148-149. |
| 36. Gordiani et Epimachi, 10.V : <i>Ha</i> n° 105. | 75. Agapiti, 18.VIII : <i>Ha</i> n° 150. |
| 37. Urbani, 25.V : <i>Ha</i> n° 109. | 76. Tymothei, 22.VIII : <i>Ha</i> n° 151. |
| 40. Barnabe, 11.VI : <i>Ha</i> , p. 698 ³⁷ . | 80. Hermetis, 28.VIII : <i>Ha</i> n° 152. |
| 41. Marci et Marcelliani, 18.VI : <i>Ha</i> n° 121. | 83. Felicis et Adaucti, 30.VIII : <i>Ha</i> n° 154. |
| 42. Gervasii et Prothasii, 19.VI : <i>Ha</i> n° 122. | 85. In Nativ. B. Marie, 08.IX : <i>Ha</i> n° 155-156. |
| 44. Iohannis Baptiste, 24.VI : <i>Ha</i> n° 124. | 86. Prothi et Iacincti, 11.IX : <i>Ha</i> n° 157. |
| 45. Iohannis et Pauli, 26.VI : <i>Ha</i> n° 126. | 87. Cornelii et Cipriani, 14.IX : <i>Ha</i> n° 158. |
| 47. Leonis, pp., 28.VI : <i>Ha</i> n° 127. | 88. <Exaltatio> S. Crucis, 14.IX : <i>Ha</i> n° 159. |
| 48. Petri et Pauli, 29.VI : le titre de l'office de l' <i>Hadrianum</i> présente | |

36. Jean DESHUSSES, *Le sacramentaire grégorien. Ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits*, t. I, Freiburg, 1979 (Spicilegium Friburgense, 16).

37. Ce saint n'est connu que dans un seul témoin de l'*Hadrianum* authentique corrigé : il s'agit du ms Modena, Biblioteca capitolare, O. II. 7 (milieu du IX^e s. ?).

90. Nicomedis, 15.IX : *Ha* n° 160. 102. Saturnini, 28.XI : *Ha* n° 182.
 92. Euphemie, 16.IX : *Ha* n° 161. 103. Vig. Andree, 29.XI : *Ha* n° 184.
 93. Lucie et Geminiani, 16.IX : *Ha* 107. Lucie, 13.XII : *Ha* n° 187.
 n° 162. 109. Nativitate Domini, 25.XII : *Ha*
 n° 6.
 95. Michaelis, 29.IX : *Ha* n° 169. 110. Stephani, 26.XII : *Ha* n° 10.
 96. Callixti, 14.X : *Ha* n° 171. 111. In Nat. S. Iohannis, 27.XII : *Ha*
 n° 11.
 97. Martini, 11.XI : *Ha* n° 177. 112. Innocentum, 28.XII : *Ha* n° 12.
 99. Cecilie, 22.XI : *Ha* n° 178.
 100. Clementis, 23.XI : *Ha* n° 179.

b) Fonds issu des sacramentaires du type « Gélasien du VIII^e siècle »

La seconde source d'inspiration du sanctoral lyonnais des XII^e-XIII^e siècles est le Gélasien du VIII^e siècle, encore appelé « Gélasien franc »³⁸. Je me suis référé à deux exemples très représentatifs de ce groupe : dans un premier temps, à celui conservé à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gall, sous la cote ms 348 et édité par Léo Cunibert Möhlberg en 1939³⁹, puis à l'édition du manuscrit dit « Sacramentaire de Gellone » (Paris, BNF, lat. 12048)⁴⁰.

13. Conversio S. Pauli, 25.I : *SG* 31.
 14. Praeiectioni, 25.I : *Gell.* 33 ; *SG* 30.
 21. Antiochi Cathedras, 22.II : *Gell.* 43 ; *SG* 42.
 35. Inventio S. Crucis, 03.V : *Gell.* 142 ; *SG* 125.
 39. Basilidis, 10.VI : *Gell.* 167 ; *SG* 149.
 58. Iacobi, 25.VII : *Gell.* 196 ; *SG* 179.
 63. Machabeorum, 01.VIII : *Gell.* 202 ; *SG* 184.
 79. Bartholomei, 24.VIII : *Gell.* 223 ; *SG* 205.
 82. Decollatio S. Iohannis Bapt., 29.VIII : *Gell.* 229 ; *SG* 210.
 94. Mathei, 21.IX : *Gell.* 245 ; *SG* 226.
 108. Thome, 21.XII : *Gell.* 295 ; *SG* 276.

c) Fonds « complémentaire postérieur »

La dernière influence décelée dans le sanctoral lyonnais est postérieure aux deux grandes traditions grégorienne et « gélasienne du VIII^e siècle ». Il s'agit, d'une part, de textes complémentaires divers ajoutés de première main dans les sacramentaires du IX^e siècle⁴¹ et, d'autre part, de saints bien

38. Pour replacer les sacramentaires du VIII^e siècle dans l'histoire des manuscrits liturgiques, lire É. PALAZZO, *Histoire des livres liturgiques*, op. cit., notamment les p. 69-72 et les notes qui renvoient à la bibliographie ; également Antoine CHAVASSE, *La liturgie de la ville de Rome du V^e au VIII^e siècle*, Roma, 1993 (Studia anselmiana, 112 ; *Analecta liturgica*, 18), p. 217-223 ; ainsi que Marcel METZGER, *Les sacramentaires*, Turnhout, 1994 (Typologie des sources du Moyen Age occidental, 70), p. 107-113.

39. Léo Cunibert MÖHLBERG, *Das fränkische Sacramentarium gelasianum in alamannischer Überlieferung (Codex Sangall. no. 348)*. *St. Galler Sakramentar-Forschungen*, I, Münster in W., 1939 (Liturgiegeschichtliche Quellen, Ht. 1/2), et un appendice — index et table de concordance — publié par L. C. Möhlberg, dans la même collection, en 1971 ; désormais cité *SG*.

40. André DUMAS et Jean DESHUSSES, *Liber sacramentorum Gellonensis*, 2 vol., Turnhout, 1981 (*CCSL*, 159A) ; désormais cité *Gell.*

41. Textes généralement contemporains de l'original, mais ajoutés en marge — ou sur des feuillets laissés blancs — par le copiste du texte officiel (*Ha*). Pour bien replacer cette évolution dans la tradition du texte liturgique, cf. J. DESHUSSES, *Le sacramentaire grégorien*, op. cit., t. I, p. 19-30, désormais cité *Gr. II*.

connus et très largement répandus dans l'Occident aux x^e - xI^e siècles. Ces derniers ont été répertoriés par Emmanuel Bourque dans son *Étude sur les sacramentaires romains* ⁴².

- 4. Hylarii, 13.I : *Gr.* II, 338.
- 22. Mathie, 24.II : *Gr.* II, 342.
- 57. Marie Magdalene, 22.VII : Bourque, II/2, 477 ⁴³.
- 59. Pantaleonis, 28.VII : Bourque, II/2, 478, n. 19.
- 65. Rev. S. Stephani, 03.VIII : Bourque, II/2, 478 sq.
- 77. Simphoriani, 22.VIII : *Gr.* II, 366.
- 104. Nicolai, 06.XII : Bourque, II/2, 482.

d) Fêtes « particulières » attestées à Lyon aux xII^e - $xIII^e$ siècles

Ces fêtes particulières ne sont pas véritablement « propres ». Il s'agit du « reliquat » résultant des soustractions des divers fonds communs relevés jusqu'ici ⁴⁴.

3. Saint Paul : 10.I. Le culte du « Premier ermite » est très répandu en Occident (*VS*, I, 288 ; *BHL*, 6596 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 239).

12. Saint Timothée : 24.I. Disciple de saint Paul, son inscription dans le martyrologe romain est attestée dès le iv^e siècle ⁴⁵. On le retrouve dans de nombreux calendriers diocésains (*VS*, I, 479 ; *BHL*, 8294 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 313).

18 et 19. Saint Valentin et saint Valentin : 14.II. Martyrs romains († *ca* 269), sous Claude le Goth (?). Le premier était déjà connu dans le Grégorien (*Ha* n° 29), le second était évêque de Terni. Certaines sources confondent les deux saints (*VS*, II, 322 et 323 ; *BHL*, 8460 et 8463).

20. Saint Onésime : 16.II. Le culte de cet évêque et martyr d'Éphèse († *ca* 90) se restreint à quelques exemples tardifs (xv^e s.) du Sud de la France actuelle : Vienne ⁴⁶, Béziers ⁴⁷ et Saint-Paul-Trois-Châteaux ⁴⁸ en 1504 (*VS*, II, 354 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 224).

23. Saint Galmier (Baldomer) : 27.II. D'origine lyonnaise († *ca* 650), sous-diacre (?). Hormis notre propre manuscrit lyonnais du $xIII^e$ siècle, les listes du chanoine V. Leroquais ne nous ont pas apporté d'autres exemples du culte de ce saint, qui semble donc bien être resté confiné entre Saône et Rhône (*VS*, II, 573 ; *BHL*, 899 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 29).

42. Cf. Emmanuel BOURQUE, *Étude sur les sacramentaires romains*. Seconde partie : *Les textes remaniés*, t. II. *Le sacramentaire d'Hadrien, le supplément d'Alcuin et les grégoriens mixtes*, Città del Vaticano, 1958 (Studi di antichità christiana, 25), p. 473-483.

43. Cf. Victor SAXER, *Le culte de Marie Madeleine en Occident des origines à la fin du Moyen Age*, 2 vol., Paris, 1959.

44. Abréviations utilisées *infra* : *VS*, *Vie des Saints et des bienheureux selon l'ordre du calendrier avec l'historique des fêtes*, par les RR. PP. Bénédictins de Paris, Paris, 1935-1959, 13 vol. ; *BHL*, *Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis*, 2 vol., Bruxelles, 1898-1901.

45. *Chronographe* de 354 ; cité par Pierre JOUNEL, « Le culte des saints », dans A.-G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, t. IV, Paris, 1983, p. 135 et note 24.

46. Grenoble, Bibl. mun., ms R. 8690, fol. 251 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 128. L'ordinaire de Saint-Pierre de Vienne avait déjà inscrit cette fête dans le corps de son sanctoral (fol. 72v). Ce manuscrit conservé aux archives de l'abbaye de Tamié (ms 9) a fait l'objet d'un article rédigé en collaboration, cf. R. AMIET, P. COLLOMB, « Manuscrits liturgiques médiévaux inédits conservés à l'abbaye de Tamié (Savoie). Inventaire et présentation », dans *Cîteaux, Commentarii Cistercienses*, t. 46/3-4, 1995, p. 259-288.

47. Paris, BNF, ms lat. 1059, fol. 358. ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, III, 66.

48. Saint-Claude, Bibl. mun., ms 14, fol. 263 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 129.

26. Saint Nizier : 02.IV. Le culte de saint Nizier, évêque de Lyon († 573), est très peu connu hors des limites de la province lyonnaise — tardivement à Mâcon, xv^e siècle⁴⁹. Seul l'ordinaire de Saint-Pierre de Vienne (abbaye de Tamié, ms 9, fol. 74) l'inscrit dans son sanctoral, ainsi que deux manuscrits du xiii^e siècle à l'usage de Troyes qui en donnent l'office⁵⁰ (*VS*, IV, 39 ; *BHL*, 688 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 215).

28. Saint Épipode : 22.IV. Subit le martyr à Lyon sous Marc-Aurèle en 178. Un culte restreint à Lyon, seuls trois bréviaires des xiv^e et xv^e siècles⁵¹ nous en précisent l'ordo (*VS*, IV, 558 ; *BHL*, 2574 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 99).

30. Saint Alexandre et ses compagnons : 24.IV. Martyr lyonnais de 178 et compagnon d'Épipode. Peu répandu, son culte ne nous est attesté que dans un autre manuscrit lyonnais du xv^e siècle⁵² (*VS*, IV, 558 ; *BHL*, 279 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 8).

38. Saint Pothin : 02.VI. L'un des célèbres compagnons de sainte Blandine⁵³ — martyrs lyonnais de 177⁵⁴ —, saint Pothin a donné lieu à une célébration très importante du calendrier liturgique lyonnais : la fêtes des Merveilles⁵⁵ — ou des Miracles. Les quelques rares exemples connus proviennent de diocèses circonvoisins : Saint-Claude (abbaye)⁵⁶ dès le début du xiii^e siècle, ou bien encore Notre-Dame-du-Puy⁵⁷ et Mâcon⁵⁸ dans la seconde moitié du xv^e siècle (*VS*, VI, 26 ; *BHL*, 6839 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 247).

43. Saint Alban : 22.VI. Le culte de ce martyr d'Angleterre (iii^e ou iv^e s.) a

49. Mâcon, Bibl. mun., ms 101, fol. 1-12v (calendrier), cf. LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 193 et Mâcon, Bibl. mun., ms 103, fol. 368, cf. *ibid.*, 195.

50. Troyes, Bibl. mun., ms 1147, fol. 324 (LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 223) ; Auxerre, Trésor de la cathédrale, ms 7, fol. 625 (*ibid.*, I, 86). On peut se poser la question de savoir pourquoi le diocèse de Troyes adopte cette solennité : un visiteur de l'Église de Troyes a-t-il été tout particulièrement édifié par la vie de saint Nizier ? Un chanoine de Saint-Nizier est-il devenu évêque de Troyes ? Un autre a-t-il été pourvu d'un canonicat ?

51. Carpentras, Bibl. mun., ms 43, fol. 3 ; Carpentras, Bibl. mun., ms 71, fol. 401 ; Lyon, Bibl. mun., ms 1401, fol. 244. Un seul manuscrit, du xiv^e s., à l'usage de Soyons (LEROQUAIS, *Bréviaires*, III, 401) mentionne saint Épipode dans le corps d'une litanie. L'absence de toute commémoration indique bien que ce culte reste l'apanage de la seule Église lyonnaise.

52. Carpentras, Bibl. mun., ms 71, fol. 420v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 236.

53. A noter que la fête de sainte Blandine et de ses compagnons martyrs est inscrite dans le sanctoral de l'ordinaire de Saint-Pierre de Vienne (Tamié, ms 9, fol. 75v) alors que saint Pothin — à la même date — n'y est pas mentionné.

54. Sur les différentes sources — très connues — concernant ce martyr daté (non précisément) entre les années 175 et 180, il faut se reporter à l'ouvrage *Les Martyrs de Lyon (177)*. Colloque international du CNRS, Lyon, 1977, Paris, 1978.

55. Sur ce point précis, lire l'article de Jacques ROSSIAUD, « Les rituels de la fête civique à Lyon, XII^e-XVI^e siècles », dans *Riti e rituali nelle società medievali*, a cura di J. CHIFFOLEAU, L. MARTINES e A. PARAVICINI BAGLIANI (Actes du colloque d'Erice, 1990), Spoleto, 1994 (Collectanea, 5), p. 285-307. J. Rossiaud revoit complètement cette célèbre « fête des Merveilles », ramenant à une plus juste valeur les diverses « idées » folkloristes (Bucentaure, taureau jeté dans la Saône depuis un pont, combat naval entre les jeunes de Lyon et ceux de Vienne à mi-chemin des deux villes, etc.) de l'époque moderne et encore présentes aujourd'hui dans beaucoup de « mémoires » lyonnaises. Pour la bibliographie concernant ce rituel, voir aussi M.-C. GUIGUE, *Recherches sur les Merveilles. Fête antique et populaire de la ville de Lyon encore célébrée à la fin du XIV^e siècle*, Lyon, 1887 et Amable AUDIN, « Légende et histoire des martyrs de Lyon », dans *Bulletin de la société historique, littéraire et archéologique de Lyon*, t. 18, 1950-1951 (1952), p. 1-29.

56. Besançon, Bibl. mun., ms 143, fol. 147v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 137. Ce dernier date ce bréviaire du xi^e s., alors qu'il faut en attribuer la rédaction au début du xiii^e s. (datation Bischoff ; renseignement R. Amiet).

57. Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms 2628, fol. 378v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, III, 475.

58. Mâcon, Bibl. mun., ms 103, fol. 384v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 195.

trouvé un écho en Occident dans des lieux aussi différents que Chartres⁵⁹ (XII^e s.), Liège⁶⁰, Metz⁶¹, Bayeux⁶², Saint-Claude⁶³ (XIII^e s.), Genève⁶⁴, Tarentaise⁶⁵, Die⁶⁶, Nantes⁶⁷ ou Orléans⁶⁸ (XV^e s.) (*VS*, VI, 356; *BHL*, 206; Leroquais, *Bréviaires*, V, 7).

46. Saint Irénée : 28.VI. Le culte de cet évêque de Lyon (ca 130-200) connut un succès important dans les diocèses au XIV^e siècle. Il est attesté tant à Arras⁶⁹, Strasbourg⁷⁰, Grasse⁷¹ ou Arles⁷². Les Cisterciens l'adoptent dès la seconde moitié du XII^e siècle⁷³ et, au XIII^e siècle, l'abbaye de Saint-Claude lui avait réservé une place dans son sanctoral⁷⁴ (*VS*, VI, 467; *BHL*, 4457; Leroquais, *Bréviaires*, V, 153).

49. Saint Martial : 30.VI. Évêque de Limoges († 250); culte très répandu (*VS*, VI, 518; *BHL*, 5551; Leroquais, *Bréviaires*, V, 194).

52. Translation de saint Martin : 04.VII. Cette fête s'est très rapidement répandue en Occident au cours du Moyen Âge comme l'atteste sa présence dans de très nombreux diocèses (Leroquais, *Bréviaires*, V, 195-196).

55. Saint Spérat : 17.VII. Un des 12 martyrs Scillitains († 180) qui souffrirent en Afrique. Son culte est attesté dès le XIII^e siècle à Amiens⁷⁵, Beauvais⁷⁶, Compiègne⁷⁷ et, en 1462, un manuscrit sévillan⁷⁸ mentionne également cette fête — notée au 19.VII. Cependant, il s'agit d'une célébration peu répandue mais qui, à Lyon, connaît une pérennité durable puisque nous possédons des manuscrits des XIV^e⁷⁹ et XV^e siècles⁸⁰ portant mention de cette fête (*VS*, VII, 378; Leroquais, *Bréviaires*, V, 300).

56. Saint Symphorose et ses 7 fils : 18.VII. Martyrs de Tivoli (sous Hadrien). Culte assez répandu. La première remarque que l'on peut faire est l'importance des

59. Chartres, Bibl. mun., ms 579, fol. 78v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 310.

60. Lyon, Bibl. de l'université, ms 45, fol. 110v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 192.

61. Metz, Bibl. mun., ms 461, fol. 2-7v (simple inscription au calendrier; pas d'office au sanctoral); LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 231.

62. Paris, Bibl. de l'Arsenal, ms 279, fol. 400v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 336.

63. Bréviaire à l'usage de l'abbaye de Saint-Claude : Besançon, Bibl. mun., ms 143, fol. 149; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 137.

64. Annecy, Bibl. mun., ms 5, fol. 11v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 31.

65. Lyon, Bibl. mun., ms 560, fol. 382v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 188.

66. Avignon, Bibl. mun., ms 127, fol. 398; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 93.

67. Nantes, Bibl. mun., ms 25, fol. 318; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 280.

68. Orléans, Bibl. mun., ms 133, fol. 357v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 299.

69. Arras, Bibl. mun., ms 229, fol. 508v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 40.

70. Colmar, Bibl. mun., ms 423, fol. 360v; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 4.

71. Carpentras, Bibl. mun., ms 42, fol. 240; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 226.

72. Paris, BNF, ms lat. 752, fol. 239; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 433.

73. On connaît trois bréviaires cisterciens qui donnent l'office de la fête de saint Irénée : dès la seconde moitié du XII^e siècle : Troyes, Bibl. mun., ms 1608, fol. 125 (LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 234); puis au XIII^e siècle : Paris, BNF, ms lat. 1039, fol. 147v (LEROQUAIS, *Bréviaires*, III, 31) et Troyes, Bibl. mun., ms 1160, fol. 314 (LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 229). Ce qui n'est pas très étonnant, étant donné que les manuscrits liturgiques cisterciens ne possèdent qu'une originalité très restreinte les uns par rapport aux autres dès la fin du XII^e siècle. Sur ce sujet, se reporter à M. B. BACKAERT, « L'évolution du calendrier cistercien », dans *Collectanea Ordinis Cisterciensium Reformatorem*, n° 12, 1950, p. 81-94 et 302-316 et n° 13, 1951, p. 103-127.

74. Besançon, Bibl. mun., ms 143, fol. 154; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 137.

75. Amiens, Bibl. mun., ms 112, fol. 200; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 13.

76. Paris, Bibl. Sainte-Geneviève, ms 2640, fol. 423; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 19.

77. Paris, BNF, ms lat. 17 994, fol. 1-3v (calendrier), LEROQUAIS, *Bréviaires*, III, 352 et même manuscrit, fol. 374v (cf. *ibid.*, p. 354).

78. Paris, BNF, ms lat. 982, fol. 284; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 456.

79. Carpentras, Bibl. mun., ms 43, fol. 1-3v (calendrier); LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 227.

80. Carpentras, Bibl. mun., ms 71, fol. 437v, LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 236; Lyon, Bibl. mun., ms 1401, fol. 257, cf. *ibid.*, II, 190.

manuscrits à l'usage d'ordres religieux : au XIII^e siècle principalement franciscain⁸¹, et à l'usage des Célestins au XV^e siècle⁸². En second lieu, quelques manuscrits tardifs nous montrent l'étendue culturelle de cette fête : Charlieu⁸³, Rodez⁸⁴ et dans un lectionnaire à l'usage de la chapelle papale de Rome⁸⁵. Pierre Jounel⁸⁶ note l'expansion de ce culte dès le XII^e siècle, expansion due aux nombreuses rédactions de légendes qui voient alors le jour (*VS*, VII, 408 ; *BHL*, 7971 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 305).

70. Saint Arède (Arège) : 10.VIII. Archevêque de Lyon († *post* 614) dont le culte semble être resté confiné à l'usage de la primatiale des Gaules. Un seul manuscrit à l'usage de l'Église de Lyon, du XV^e siècle, mentionne cette fête⁸⁷ (*VS*, VIII, 185 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 20).

78. Saints Minerve et Éléazar : 23.VIII. Martyrs lyonnais du III^e siècle. Ces deux saints sont associés dans un même culte. Seuls deux manuscrits lyonnais⁸⁸ les mentionnent, ainsi qu'un bréviaire à l'usage de Mâcon⁸⁹ de la seconde moitié du XV^e s. (*VS*, VIII, 430 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 27 [Minerve] et 96 [Éléazar]).

81. Saint Julien : 28.VIII. Martyr du III^e siècle (Brioude) dont la fête est très répandue (*VS*, VIII, 550 ; *BHL*, 4540 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 156).

84. Saint Just : 02.IX. Cet évêque de Lyon (ca 350 ; † ca 380) est sans aucun doute le saint lyonnais le plus fêté, dépassant largement les limites de la province de Lyon. Au XII^e siècle, on le trouve mentionné dans un manuscrit à l'usage de Marchiennes (Nord)⁹⁰ et dans un autre pour Saint-Amand⁹¹. Au XIII^e siècle, saint Just est attesté aussi bien dans le sanctoral de Cambrai⁹² et de Saint-Claude⁹³ que dans le calendrier de la chapelle papale⁹⁴. Enfin, au XV^e siècle, les diocèses d'Angers⁹⁵, Genève⁹⁶, Limoges⁹⁷ et Mâcon⁹⁸ l'inscrivent également à leur sanctoral (*VS*, IX, 440 ; *BHL*, 4599 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 157).

89. Dédicace de l'église Saint-Étienne : 15.IX. Saint-Étienne aurait été construite par l'évêque Alpinus († ca 400), puis remaniée par l'évêque Patiens († ca 480). Reconstituée à la fin du XII^e siècle après sa destruction au cours des guerres entre

81. Avignon, Bibl. mun., ms 124, fol. 338v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 89 ; Meaux, Bibl. mun., ms 3, fol. 162v, cf. *ibid.*, II, 216.

82. Avignon, Bibl. mun., ms 129, fol. 353v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 98 ; Paris, Bibl. Mazarine, ms 360, fol. 429, cf. *ibid.*, II, 394 ; Paris, BNF, ms lat. 1277, fol. 395, *ibid.*, III, 115.

83. Roanne, Bibl. mun., ms 21, fol. 418 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 69.

84. Paris, BNF, ms lat. 13236, fol. 375v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, III, 243.

85. Paris, BNF, ms lat. 755, fol. 4 (calendrier) ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 370.

86. P. JOUNEL, *op. cit.*, dans A.-G. MARTIMORT, *L'Église en prière, op. cit.*, t. IV, p. 141.

87. Lyon, Bibl. mun., ms 1401, fol. 264v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 190. On retrouve également ce saint dans une litanie de ce même manuscrit.

88. Carpentras, Bibl. mun., ms 43, fol. 1-3v (calendrier), XIV^e s. ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 227 ; Carpentras, Bibl. mun., ms 71, fol. 456, XV^e s., *ibid.*, I, 236.

89. Mâcon, Bibl. mun., ms 103, fol. 425v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 196. A noter également un manuscrit de la seconde moitié du XV^e s. primitivement à l'usage de Mâcon, puis passé à Charlieu (Loire) : Roanne, Bibl. mun., ms 21, fol. 441 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 69.

90. Douai, Bibl. mun., ms 134, fol. 230 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 44.

91. Valenciennes, Bibl. mun., ms 102, fol. 151 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 278.

92. Cambrai, Bibl. mun., ms 48, fol. 316 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 175. Ce bréviaire est en deux volumes : ms 47 (hiver) et 48 (été).

93. Besançon, Bibl. mun., ms 143, fol. 181 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 137.

94. Paris, BNF, ms lat. 755, fol. 4v (lectionnaire) ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 370.

95. Angers, Bibl. mun., ms 116, fol. 325 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 28.

96. Nancy, Bibl. mun., ms 5, fol. 58 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 31.

97. Limoges, Bibl. mun., ms 4, fol. 514 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 166.

98. Lyon, Bibl. mun., ms 559, fol. 1-6v (calendrier) ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 186 et même manuscrit, fol. 371v, cf. *ibid.*, II, 187.

l'Église de Lyon et le comte de Forez, sa dédicace a eu lieu un 15.IX, jour de la fête de saint Alpinus (*VS*, IX, 297)⁹⁹.

91. Saint Valérien : 15.IX. Compagnon de saint Pothin et des autres martyrs, il s'enfuit et fut martyrisé un an plus tard, en 178. Son culte est très peu répandu : seuls deux manuscrits le notent dans leur calendrier, mais sans lui donner un office propre dans le corps de leur sanctoral : il s'agit, pour le premier, d'un manuscrit à l'usage de Jumièges¹⁰⁰ du XII^e s. et, pour le second, d'un bréviaire pour Anchin¹⁰¹ du XIV^e s. (*VS*, IX, 300 ; *BHL*, 8487 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 323).

98. Saint Eucher : 16.XI. Évêque de Lyon (434 ; † en 449). Sa fête semble avoir connu un développement tardif, mais assez étendu : Saint-Benoît-sur-Loire¹⁰² (XIII^e s.), Vézelay¹⁰³ (XIV^e s.), Vienne¹⁰⁴, Limoges¹⁰⁵ et Avignon¹⁰⁶ (XV^e s.) (*VS*, XI, 506 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 101-102).

101. Saint Silas : 28.XI (cf. le 13.VIII). Disciple et compagnon de saint Paul, la fête de ce dernier est attestée dès la seconde moitié du XIII^e siècle à Metz¹⁰⁷, puis à Vienne¹⁰⁸, Le Puy¹⁰⁹, Valence¹¹⁰ au XV^e siècle, et Saint-Paul-Trois-Châteaux¹¹¹ en 1504 (*VS*, VII, 292 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 296).

105. Conception de la Vierge Marie¹¹² : 08.XII. Denys Buenner¹¹³ mentionne cette fête comme adoptée par le chapitre dès le XII^e siècle. Nous n'avons malheureusement pas trouvé trace dans les statuts capitulaires cathédraux de cette admission. Mais, nous pouvons cependant l'accepter à la vue de la célèbre lettre de saint Bernard (*Epist.* 174, ca 1140) reprochant au chapitre cathédral de Lyon l'adoption de cette fête¹¹⁴. Venant d'Angleterre, elle se diffuse rapidement en France durant le XII^e siècle. Les Franciscains l'adoptent dès 1263 et elle n'est introduite que vers 1330 dans la curie avignonnaise par le pape Jean XXII. Ce n'est qu'avec l'ordinaire rédigé au XIII^e siècle que François Huot la trouve dans le diocèse de Sion¹¹⁵. A Genève, Pierre-Marie Lafrasse mentionne cette fête dans des manuscrits du XV^e siècle¹¹⁶ mais sans plus de précision concernant son apparition.

99. Sur Saint-Étienne, cf. Élie GRIFFE, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, 3 vol., Paris, 1965-1966, t. III, p. 31-32 ; Alain ERLANDE-BRANDENBURG, *La cathédrale*, Paris, 1989, p. 60-65.

100. Rouen, Bibl. mun., ms 209 (temporal) et 210 (sanctoral) ; cf. ms 209, calendrier : fol. 1v-7 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 103.

101. Douai, Bibl. mun., ms 152, fol. 1-6v (calendrier) ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 56.

102. Orléans, Bibl. mun., ms 125, fol. 257v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 294. Ce manuscrit à l'usage de Saint-Benoît-sur-Loire (XII^e et XIII^e s.) a été copié par trois mains différentes ; le sanctoral date lui du XIII^e siècle.

103. Lyon, Bibl. mun., ms 555, fol. 417v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 183.

104. Grenoble, Bibl. mun., ms R. 8690, fol. 346v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 130. Cependant, dès la fin du XII^e siècle, l'abbaye de Saint-Pierre de Vienne commémore cette fête en l'inscrivant dans le sanctoral de son ordinaire (Tamié, ms 9, fol. 85v).

105. Limoges, Bibl. mun., ms 4, fol. 563v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 167.

106. Besançon, Bibl. mun., ms 137, fol. 1-9v (calendrier) ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 135.

107. Metz, Bibl. mun., ms 461, fol. 297 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 232.

108. Grenoble, Bibl. mun., ms R. 8690, fol. 355v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 130.

109. Paris, BNF, ms lat. 1304, fol. 448v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, III, 157.

110. Valence, Bibl. mun., ms 80, fol. 305 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 275.

111. Saint-Claude, Bibl. mun., ms 14, fol. 342 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, IV, 130.

112. Sur l'origine de cette fête de la Conception de la Vierge, on pourra lire la notice citée de P. JOUNEL, dans A.-G. MARTIMORT, *L'Église en prière*, op. cit., t. IV, p. 155-156.

113. D. BUENNER, *L'ancienne liturgie romaine*, op. cit., p. 205 et 212.

114. SAINT BERNARD, *Opera*, vol. VII. *Epistolae corpus epistolarum*, 1-180, éd. J. LECLERCQ et H. ROCHAIS, Romae, 1974, *Epist.* 174, p. 388-392. Première édition donnée dans *PL*, 182, col. 332-336.

115. Cf. F. HUOT, *L'ordinaire de Sion*, op. cit., p. 218-220.

116. Pierre-Marie LAFRASSE, « Étude sur la liturgie dans l'ancien diocèse de Genève », dans *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, t. 26, 1903, p. 94 (notice n° 144).

A Vienne, l'ordinaire du XIII^e siècle en donne lui aussi le formulaire, mais en marge du texte originel¹¹⁷ : s'agit-il d'un oubli, ou alors de la copie d'un manuscrit plus ancien à laquelle le copiste aurait ajouté cette fête désormais adoptée ? (Leroquais, *Bréviaires*, V, 67).

106. Sainte Eulalie : 10.XII. Vierge ayant subi le martyre à Mérida (Espagne), ca 304. Culte extrêmement répandu aux XIV^e-XV^e siècles¹¹⁸ (*VS*, XII, 312 ; *BHL*, 2699 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 102).

113. Saint Thomas : 29.XII. Évêque et martyr de Cantorbéry († le 29.XII. 1170) ; canonisé dès 1173. Absent des deux manuscrits, mais mention tenue dans Bologne 925, où il est mentionné l'usage de faire une procession — avec deux candélabres — pour cette solennité¹¹⁹. A noter également la dédicace en 1192 à saint Thomas de la collégiale de Fourvière (Paris, BNF, lat. 9205, fol. 68v-70 et Paris, BNF, lat. 12869, fol. 180-183)¹²⁰. On connaît fort bien la très grande rapidité avec laquelle son culte s'est répandu dans les diocèses. On peut cependant noter qu'elle n'apparaît dans le diocèse de Sion que dans la seconde moitié du XIII^e siècle¹²¹.

114. Sainte Colombe : 31.XII. Vierge ayant subi le martyre à Sens en 273. Dès le XIII^e siècle, son culte est très répandu : Sens¹²², Saint-Maur-de-Verdun¹²³, Marmoutier¹²⁴, Orléans¹²⁵, Paris¹²⁶, etc. Au XV^e siècle, les bréviaires des diocèses espagnols de Valence¹²⁷ et de Séville¹²⁸ l'adoptent (*VS*, XII, 823 ; *BHL*, 1892 ; Leroquais, *Bréviaires*, V, 65).

On s'aperçoit donc que nous pouvons regrouper ces « fêtes particulières » en trois catégories : la première qui rassemble tous les saints qui ont connu un développement important en Occident au cours de la seconde partie du Moyen Âge (19 sur 28) et une deuxième qui est exclusivement réservée à l'usage lyonnais. Ce sont des solennités qui peuvent véritablement maintenant être qualifiées de « propres » au diocèse de Lyon aux XII^e-XIII^e siècles. On y relève principalement des martyrs locaux très connus (saints Galmier, Épipode, Alexandre, Minerve et Éléazar,

Cf. également le formulaire dans le missel genevois, p. 157-158 et dans F. HUOT, *L'ordinaire du missel de Genève, op. cit.*, p. 182, formulaire n° 224. Cette fête n'est encore pas présente dans un manuscrit du XIII^e s. (évangélaire festif) à l'usage de Genève (Genève, Bibl. publ. et univ., ms lat. 38b), cf. F. HUOT, *Iter Helveticum*, Freiburg, 1990 (Spicilegii Friburgensis subsidia, 19), p. 220-225.

117. Ulysse CHEVALIER, *L'ordinaire de l'église cathédrale de Vienne (XIII^e siècle)*, Paris, 1923, cf. p. 138 note b : *Conceptio Marie virginis*. Cette fête est également présente dans l'ordinaire viennois conservé à l'abbaye cistercienne de Tamié (ms 9, fol. 90v) à l'usage de l'abbaye Saint-Pierre de Vienne (XII^e-XIII^e s.).

118. Deux églises paroissiales aux diocèses de Grenoble et de Viviers ayant pour vocable sainte Eulalie sont attestées dès le XI^e siècle (renseignement fourni par Pierre-Yves Laffont, Lyon II-CIHAM).

119. M.-C. et G. GUIGUE, *Obituaire, op. cit.*, p. 123, l. 45.

120. Cf. P. COLLOMB, « Les statuts du chapitre cathédral », art. cit., où sont données les références des éditions contemporaines de ce texte : ... *infundo nostro in honore beatae Mariae et sancti Thome Cantuasiensis archiepiscopi martyris...*

121. F. HUOT, *L'ordinaire de Sion, op. cit.*, p. 207-208.

122. Auxerre, Bibl. mun., ms 59, fol. 3-8v (calendrier) ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, I, 83.

123. Épinal, Bibl. mun., ms 97, fol. 201v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 89.

124. Évreux, Bibl. mun., ms 119, fol. 123v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 102.

125. Paris, BNF, ms lat. 1020, fol. 190v ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 463.

126. Paris, BNF, ms lat. 1023, fol. 283, Bréviaire dit de Philippe le Bel ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 467.

127. Paris, Bibl. Arsenal, ms 105, fol. 307 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 312.

128. Paris, BNF, ms lat. 982, fol. 211 ; LEROQUAIS, *Bréviaires*, II, 455.

Valérien), quelques évêques (saints Nizier, Pothin, Arède) ou bien encore la dédicace de la cathédrale primitive.

Quant à la troisième catégorie, il s'agit là de deux fêtes nouvelles : celle de la Conception de la Vierge (08.XII) et celle de saint Thomas de Cantorbéry (29.XII) — la dernière absente de nos deux ordinaires, mais présente dans le texte de *C*¹²⁹. Ces deux solennités n'ont rien de spécifiquement lyonnais, mais leur culte est, à cette date, en pleine expansion.

Pour conclure cette brève présentation du sanctoral lyonnais, on peut affirmer qu'à l'aube du XIII^e siècle, la cathédrale ne présente pas un sanctoral d'une très grande originalité. En effet, c'est dans les traditionnels fonds grégorien (59 %), gélasien du VIII^e siècle (10 %) et dans quelques textes complémentaires des X^e-XI^e siècles (7 %) que la primatiale des Gaules puise les saints auxquels elle désire rendre un culte. C'est bien évidemment un état de fait qui ne doit pas surprendre, eu égard à l'implantation vraisemblablement rapide du sacramentaire grégorien dans la cité lyonnaise¹³⁰.

En ce qui concerne les célébrations particulières (24 %), on a pu voir qu'elles étaient généralement très répandues à partir du XIII^e siècle dans nombre d'autres diocèses de la France actuelle.

Enfin, hormis le culte rendu à certains saints « propres », sa véritable originalité se révèle finalement dans la célébration (très tôt) de la fête de la Conception de la Vierge, ce qui n'est certes pas une découverte, mais vient confirmer ce que nous savions déjà grâce à la lettre de saint Bernard (1140).

2. Essai de confrontation des pièces liturgiques : l'exemple des Rogations

La question que nous nous sommes posée est de savoir s'il a existé un quelconque lien entre ces trois manuscrits : s'est-on servi de l'un puis des autres, des trois en même temps ? Les ordinaires procèdent-ils des statuts de Pierre de Meyzieu ? Quelle est la filiation — s'il y en a une — entre ces trois manuscrits ? etc.

129. M.-C. et G. GUIGUE, *Obituaire*, *op. cit.*, p. 116, l. 11 et p. 123, l. 45.

130. Il conviendrait de reprendre le dossier de l'introduction du sacramentaire grégorien à Lyon. D. BUENNER indique classiquement son « imposition » dès le début du IX^e siècle (D. BUENNER, *L'ancienne liturgie romaine*, *op. cit.*, p. 51-58). A ce jour, nous connaissons deux sacramentaires grégoriens — avec supplément d'Aniane — copiés à Lyon et pour Lyon durant la première moitié du IX^e siècle. Il s'agit des manuscrits suivants : Paris, Bibl. nat. de Fr., ms lat. 2812 (Klaus GAMBER, *Codices liturgici latini antiquiores*, Freiburg, 1968 (Spicilegii Friburgensis subsidia, 1), pars II, n° 744 — ouvrage cité désormais *CLLA*) et Rome, Bibl. Vat., Reg. lat. 337 (*CLLA*, n° 730). Le seul autre exemple connu est plus tardif. C'est un sacramentaire grégorien copié également à Lyon au cours du XI^e siècle : il s'agit bien évidemment du codex relié dans le ms 537 de la Bibliothèque municipale de Lyon, aux fol. 1-108v (cf. *supra*). L'introduction du grégorien d'Aniane à Lyon est vraisemblablement due au monastère de l'Île-Barbe distant de quelques kilomètres au nord de Lyon (dont le second fondateur fut Benoît d'Aniane) et aux relations existantes avec des personnalités aussi importantes qu'Agobard et Leidrade. Sur le problème de ce « groupe lyonnais », cf. J. DESHUSSES, *Le sacramentaire grégorien*, *op. cit.*, t. I, p. 70. Il serait très intéressant d'effectuer des tableaux de concordance entre ces trois manuscrits et les grégoriens de type *Hadrianum*, *Trente* et *Padoue*, ceci afin d'affiner notre connaissance de la liturgie lyonnaise.

Prenons l'exemple des Rogations que je pense explicite pour ces problèmes. Si les rituels des Rameaux et de la fête des Merveilles (02.VI) sont bien développés dans les statuts de Pierre de Meyzieu, celui des Rogations est quasi inexistant¹³¹. Ceci est assez surprenant, car les processions effectuées les lundis, mardis et mercredis précédant l'Ascension sont généralement décrites avec un extrême souci du détail dans les manuscrits liturgiques lyonnais. La seule mention des Rogations concerne l'oraison de postcommunion, à dire pour la messe de chacun de ces trois jours. Ce simple détail indique que cette fête était donc bien connue et que son rituel processionnel et cérémonial était familier des participants et ne posait par conséquent aucun problème. Il s'agit des oraisons *Vota* pour les lundis et mardis et *Praetende* pour les mercredis¹³². Quant au manuscrit *B*, il décrit rigoureusement (sur deux colonnes alors que tout le manuscrit est à longues lignes) tout le rituel des trois jours¹³³. L'étude des processions des Rogations nous a appris par ailleurs que toutes les stations des lundis, mardis et mercredis sont rigoureusement les mêmes de la fin du XII^e jusqu'au milieu du XVI^e siècle¹³⁴. Mis en parallèle avec d'autres

131. La première mention des Rogations à Lyon — sans que l'on sache ce qui s'y faisait — date des années 567-570 (concile de Lyon II). Cf. *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècles)*, Jean GAUDEMET, B. BASDEVANT édés., Paris, 1989 (Sources chrétiennes, 353-354), 2 vol., t. II, p. 400-409, spéc. p. 407, can. 6 : « Il a aussi été jugé bon par tous les frères que durant la 1^{re} semaine du 9^e mois, à savoir avant le dimanche qui luira le premier ce mois-là, des litanies, comme les saints Pères ont décrété qu'il s'en ferait avant l'Ascension du Seigneur, soient célébrées dorénavant par toutes les églises ou paroisses » (can. repris dans la *Vetus Gallica*, 31, 7).

132. L'oraison *Vota* est utilisée dans l'*Hadrianum* pour la fête des litanies majeures (saint Marc, 25.IV) : *Ha-474*. Il faut aller chercher dans les sacramentaires ambrosiens du troisième quart du IX^e siècle pour trouver cette oraison pour la postcommunion du mardi des Rogations : tant dans les manuscrits de Biasca, n° 693 (*CLLA*, Suppl. 526), Bergame, n° 724 (*CLLA*, 547), Saint-Simplicien, n° 426 (*CLLA*, 510 S) et repris vers 1010-1030 dans Triplex, n° 1749 (*CLLA*, 535), lequel Triplex a une source ambrosienne. Pour ce qui est de l'oraison *Praetende*, elle est également utilisée pour la saint Marc : *Ha-475* (elle est reprise également dans un corpus d'oraisons servant pour tous les jours, *Ha-934*). *Vota* et *Praetende* se disent indifféremment (*alia ad completa*). On retrouve *Praetende* dès la fin du VIII^e siècle (au sein du groupe des sacramentaires du type gélasien du VIII^e s.) pour le mardi des Rogations : Angoulême, n° 978 (*CLLA*, 860), Phillipps 1667, n° 715 (*CLLA*, 853) et Rheinau 30, n° 575 (*CLLA*, 802). Se reporter à ma thèse, *Les processions dans les livres liturgiques du diocèse de Lyon à la fin du Moyen Âge (XI^e-XVI^e siècle)*, dir. J. CHIFFOLEAU, 3 vol., université Lumière-Lyon II, 1997, pour l'étude des pièces liturgiques des offices processionnels.

133. Les Rogations sont absentes de *A*.

134. Pour l'étude des processions des Rogations à Lyon, nous avons utilisé 28 manuscrits datés entre les XII^e et XVI^e siècles : à savoir 8 bréviaires, 14 missels, 4 ordinaires et 2 processionnaires. Tous, hormis le ms *B*, indiquent les mêmes stations et les mêmes pièces. On ne relève donc qu'une « erreur » pour le mercredi où le copiste de *B* donne comme dernière station : *Sanctum Martinum vel alios confessores*. Il s'agit bien là d'une erreur car la seule église faisant référence aux *confessores* et que l'on retrouve durant quatre siècles dans les 28 manuscrits lyonnais utilisés est *Sanctum Nicetium seu ad ecclesiam XII apostolorum et XLVIII martirum*. La seule église lyonnaise dédiée à saint Martin est celle d'Ainay, laquelle ne participe d'ailleurs jamais aux processions des Rogations en compagnie des autres églises lyonnaises. On peut également noter la rubrique *ad confessores* (3^e jour des Rogations) dans le ms Rome, Bibl. Vat., Barb. lat. 408, qui est un bréviaire de Lyon des XII^e-XIII^e siècles. Peut-être faut-il penser que primitivement la procession se rendait tout au bout de la presqu'île, à Saint-Martin-d'Ainay, et que seuls ces deux anciens manuscrits en ont gardé l'antique témoignage ? Concernant ce dernier bréviaire conservé à Rome, cf. R. AMIET,

témoins lyonnais, *B* présente cependant quelques lacunes pour le mercredi. Mais il n'omet que les stations — souci de gagner de la place — et présente correctement toutes les antiennes processionnelles. C'est assurément dû au fait que tous les processionnaires savaient à quelles stations ils devaient se rendre et quelles oraisons ils devaient prononcer. Il s'agit seulement ici de bien rappeler à tous le déroulement des antiennes que l'on chantait en chemin, antiennes dont le nombre variait suivant la distance séparant deux stations.

Il ressort de ceci que, au temps des statuts de Pierre de Meyzieu, la liturgie et le cérémonial des Rogations sont bien connus et bien suivis (ce qui est similaire dans *B* où l'on ne prend pas la peine de noter tout le parcours). Cependant, on procède tout de même à quelques aménagements qu'il convient alors d'inscrire sur le parchemin (les oraisons de post-communion).

En conclusion, je propose donc l'hypothèse suivante. On peut penser qu'il existait sans doute dans le passé une certaine catégorie de petits textes (je n'oserais pas parler de façon certaine de *libelli*) qui ont dû servir de sources, mais aussi de compléments, à nos textes. Quoi qu'il en soit, il est assuré que la cathédrale possédait un sacramentaire grégorien dès le IX^e siècle¹³⁵.

1) Le manuscrit *A* a pu être rédigé au cours du troisième quart du XII^e siècle — ce que la paléographie tendrait à confirmer — sous le pontificat de Guichard de Pontigny¹³⁶. Dans cette période de la seconde moitié du XII^e siècle, il ne semble pas du tout impensable d'en attribuer la rédaction à Guichard — ce dernier a également donné au chapitre de tout nouveaux statuts que l'on sait très réformateurs¹³⁷.

2) Aux alentours des années 1185-1187, et à la demande du nouvel archevêque Jean Bellesmains désireux de fixer l'office liturgique de l'année, le chapitre — par l'intermédiaire de Pierre de Meyzieu — se voit confier la rédaction de nouveaux statuts. On procède alors à une enquête en interrogeant diverses personnalités dignes de foi. Comme nous l'avons vu, ce texte prend la forme d'un ordinaire (*C*) tant dans son plan que dans ses prescriptions. On peut penser qu'il s'agit là de préciser quelques points oubliés ou peu respectés — cf. les oraisons de postcommunion des trois jours des Rogations. Il a pu s'agir également de reprendre l'« édition » d'un ancien ordinaire et d'en préparer plus sûrement la rédaction d'un nouvel autre.

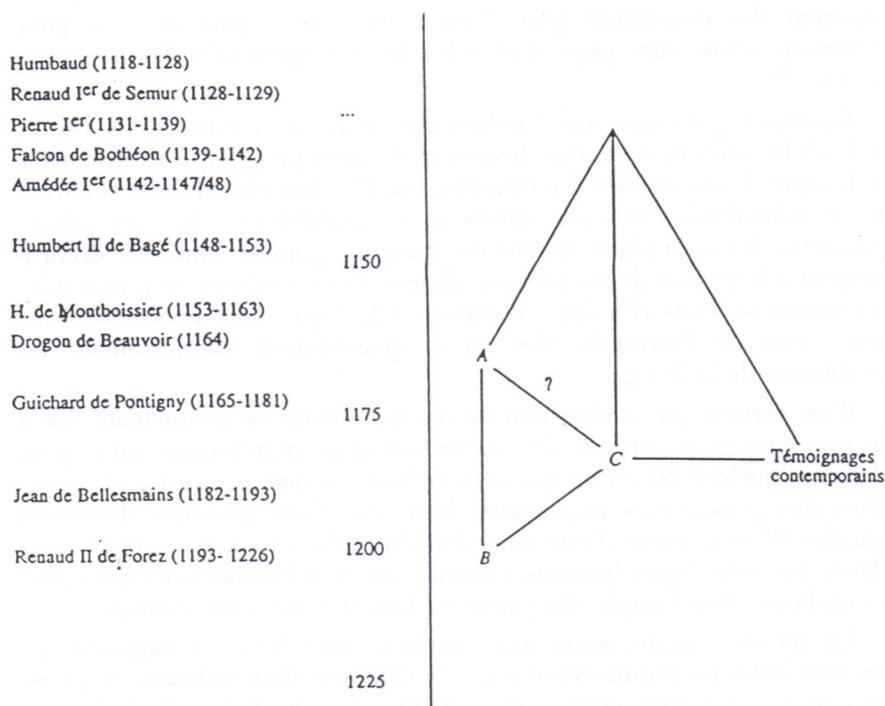
3) De cette manière, les années charnières des XII^e-XIII^e siècles — qui correspondent également au pontificat d'un personnage important :

Inventaire, op. cit., p. 29, Henry Marriott BANNISTER, *Index codicum manuscritorum ad liturgicam rem spectantium*, Rome, Bibliothèque Vaticane, fol. 14v, et Pierre SALMON, *Les manuscrits liturgiques latins de la Bibliothèque Vaticane*, t. I, Città del Vaticano, 1968 (Studi e testi, 251), p. 108, n° 202.

135. Cf. *supra*, note 130.

136. B. GALLAND, *Deux archevêchés, op. cit.*, p. 72-73.

137. Pour la présentation et l'étude de ces statuts, on se reportera à P. COLLOMB, « Les statuts du chapitre cathédral de Lyon », art. cit., p. 33-34.



STEMMA DES « ORDINAIRES » A L'USAGE DE LA CATHÉDRALE DE LYON

Renaud II de Forez, 1193-1226¹³⁸ — ont vu la rédaction d'un ordinaire plus complet (le manuscrit *B*). Ce manuscrit ne nécessitait pas de longues rubriques¹³⁹ car on possédait toujours les écrits de Pierre de Meyzieu auxquels il pouvait être alors possible de se reporter en cas d'oubli ou d'incertitude¹⁴⁰.

Si l'on accepte ce cheminement, on peut dès lors envisager que *B* a pu remplacer *A*, ou qu'il a pu être utilisé parallèlement : *B* étant peut-être d'ailleurs un instrument particulier pour le célébrant de l'office¹⁴¹ — au vu de la copie complète du texte des oraisons. Ainsi, on peut très bien concevoir que ces trois sources aient pu coexister et servir ensemble. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas étonnant et ceci serait même étayé par ce que l'on

138. B. GALLAND, *Deux archevêchés*, *op. cit.*, p. 114-115.

139. Les rubriques des ordinaires des XII^e-XIII^e siècles sont généralement assez réduites. Elles s'enfleront de détails divers et variés au cours des XIV^e et XV^e siècles. Sur le problème de la longueur des textes rubricaux, on pourra se reporter par exemple à É. PALAZZO, *Histoire des livres liturgiques*, *op. cit.*, p. 231.

140. A l'appui de cette hypothèse, les nombreuses copies de ce texte que l'on retrouve dans les archives et bibliothèques : deux recensions différentes que l'on connaît dans 24 copies (du XIII^e au XIX^e siècle) et dans deux éditions ! Pour en connaître le détail, se reporter à P. COLLOMB, « Les statuts du chapitre cathédral », *art. cit.*, p. 34-38.

141. Les observations effectuées grâce à l'établissement d'une édition synoptique entre *A* et *B* indiquent une concordance parfaite.

connaît de l'histoire des ordinaires. Au XII^e siècle, les ordinaires se séparent des coutumiers pour former un livre à part et aussi pour reprendre dans leurs pages toutes les feuilles éparses (?) des nouveaux offices ¹⁴².

Également, je pense que l'archevêque de Lyon, à partir de la fin du XII^e siècle, veut, comme alors beaucoup d'autres prélats d'Occident, fixer la liturgie de son diocèse. Le chapitre, lui, n'a alors plus qu'une ambition toute individuelle dans ses statuts et va abandonner, dans les années suivantes, à l'archevêque, le rôle de liturgiste, pour se consacrer exclusivement à la gestion de ses propres affaires. Cette tendance se vérifie dans les statuts suivants (Philippe de Savoie, 1251) qui n'ont plus rien à voir avec ceux de Pierre de Meyzieu et abandonnent complètement les problèmes de la liturgie.

Il est certain que la rédaction de ces trois textes est intimement liée à la personnalité importante de chacun des trois archevêques qui siègent dans ces quelque 60 années qui rassemblent nos manuscrits. Ce sont tous trois des personnages importants, à la tête d'une province désormais pacifiée ¹⁴³ et au cœur d'une ville alors en pleine expansion économique. Ainsi, les archevêques lyonnais, comme nombre d'évêques contemporains, « installent » leur liturgie diocésaine en faisant rédiger un ordinaire.

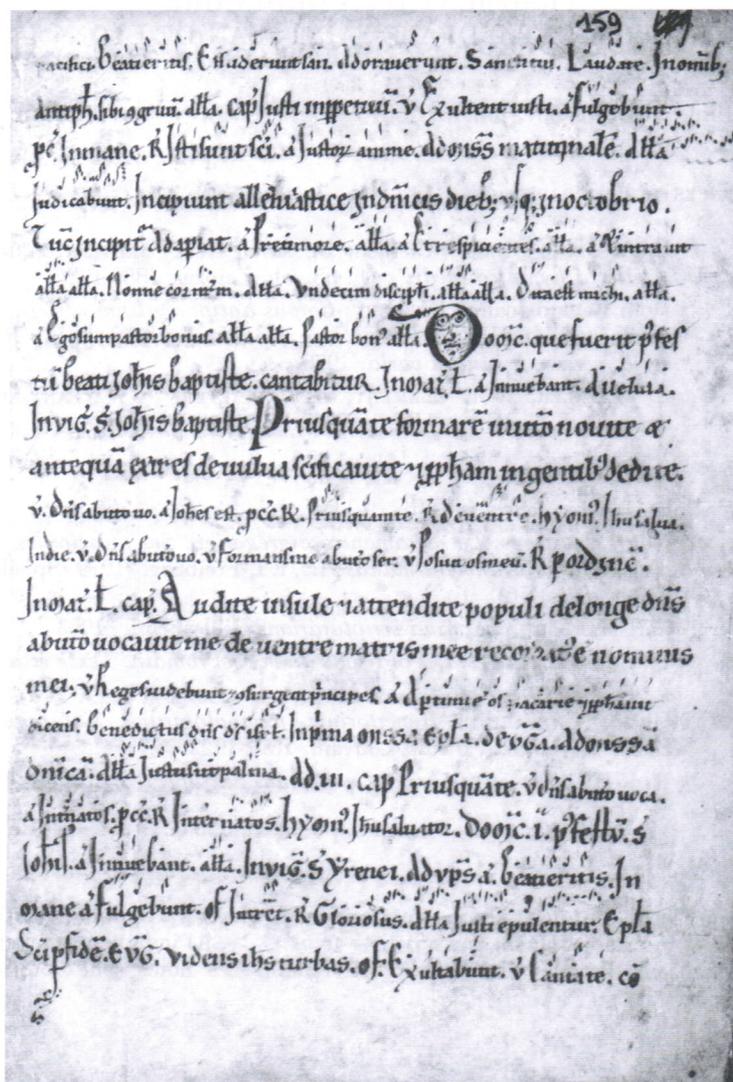
En fin de compte, après avoir souligné plus haut les rapports qui existent entre les statuts synodaux et la rédaction d'un ordinaire, je pense reconnaître un rôle certain aux statuts du chapitre cathédral dans l'installation et la mise en forme du second ordinaire (*B*) du diocèse de Lyon. Par conséquent, je crois qu'il serait également très intéressant — et nécessaire — d'étudier dans d'autres diocèses quelle est la situation et la nature des rapports qui lient les ordinaires et les statuts capitulaires cathédraux.

Pascal COLLOMB

CIHAM - Université Lumière-Lyon II

142. Dans le cas qui nous intéresse ici, il s'agit bien sûr de l'office de la Conception de la Vierge au 08.XII présent dans *B*. En revanche, celui de saint Thomas de Cantorbéry (29.XII) est absent de *A* et *B* (présent dans *C*).

143. L'archevêque de Lyon a désormais les mains libres dans la ville de Lyon depuis la *permutatio* de 1173 signée avec le comte du Forez. Il peut maintenant consacrer son temps et son argent à des préoccupations autres que celles des guerres féodales. Au sujet de la *permutatio* de 1173, cf. B. GALLAND, *Deux archevêchés*, *op. cit.*, p. 69-71.

Ordinaire de la cathédrale Saint-Jean de Lyon. 2^e moitié du XII^e siècle.

Lyon, Bibl. mun., ms 537, fol. 159.

(Cliché Bibliothèque municipale de Lyon)

ANNEXE

FRAGMENT D'UN ORDINAIRE
DE LA CATHÉDRALE SAINT-JEAN DE LYON

Lyon, Bibl. mun., ms 537, fol. 157-160v

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AH : Maria Guido DREVES, Clemens BLUME et Henry Marriott BANNISTER, *Analecta hymnica medii aevi*, 55 vol., Leipzig, 1886-1922.
- CA : Dom Renato Joanne HESBERT, *Corpus antiphonale officii*, Rome, 6 vol. ; spéc. t. III. *Invitatoria et antiphonae*, 1968 et t. IV. *Responsoria, versus, hymni et varia*, 1970.
- CO : E. MOELLER, J.-M. CLÉMENT, B. COPPIETERS 'T WALLANT, *Corpus orationum*, Turnhout, dburg, 1982-1983 (Spicilegium Friburgensis subsidia, 9-14).
- Ha : Jean DESHUSSES, *Le sacramentaire grégorien. Ses principales formes d'après les plus anciens manuscrits*, t. I, Freiburg, ²1979 (Spicilegium Friburgense, 16).
- Marbach : Carl MARBACH, *Carmina scripturarum*, Hildesheim, ²1963.
- OMR : Placide BRUYLANTS, *Les oraisons du missel romain. Texte et histoire*, 2 vol., Louvain, 1952.
- RH : Ulysse CHEVALIER, *Repertorium hymnologicum. Catalogue des chants, hymnes...*, 6 vol., Louvain, 1892-1922.
- Sext : R. J. HESBERT, *Antiphonale missarum Sextuplex*, Bruxelles, 1935.

PRÉSENTATION DE L'ÉDITION

Chaque lettre ou mot inséré entre crochets carrés [] indique une lecture malaisée et incertaine. Quant aux crochets aigus < >, ils indiquent une lettre ou un mot absent dans le texte et que j'ai rétabli. Les notes sont données par paragraphe.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

Ant. : Antiphona	Hymn. : Hymnus	Ps. : Psalmus
Cap. : Capitulum	Noct. : Nocturnus	R. : Responsum
Co. : Communio	Offert. : Offertorium	V. : Versus
Ep. : Epistola	Offic. : Officium (= Introitus)*	Vit. : Invitatorium
Ev. : Evangelium	Or. : Oratio	

*Ancienne désignation pour l'introït ; cf. *DACL*, t. VII/1, col. 1212-1220, qui cite notamment Amalaire pour qui : *officium quod vocatur introitus, habet initiam a prima antiphona quae dicitur introitus et finitur in oratione quae dicitur a sacerdote ante lectionem.*

<1> {fol. 157} V. Gavisi sunt discipuli.

<2> SI SANCTI YPODII EVENERIT FESTUM.

In vigilia.

Cap. Beatus vir qui suffert¹.

V. In resurrectione tua Christe².

Ant. Filie Iherusalem³.

In festo. noct.

R. Beatus vir qui metuit⁴.

R. De ore prudentis⁵.

R. Filie Iherusalem⁶.

In matutinis laudibus.

Ant. Ego sum via⁷. Alleluia. Et praecinxit se⁸.

Cap. Beatus vir qui inventus est⁹.

V. Surrexit Dominus vere¹⁰.

Ant. Beatus vir qui suffert¹¹. Plebis sue.

Ad missam.

Offic. Protexisti me Deus¹².

Alleluia. Beatus vir.

Offert. Repleti sumus¹³.

Co. Ego sum vitis¹⁴.

<3> IN VIGILIA SANCTI GEORGII.

Cap. Sancti per fidem¹.

Nam de plurimorum cantabitur oratio.

Deus qui nos beati Georgii².

In die.

R. Preciosa³.

R. Disciplinam⁴.

R. Gaudete⁵.

Ant. Justorum anime⁶. Plebis sue.

Or. Deus qui nos beati.

Offic. Protexisti me Deus **per ordinem.**

Infra has octabas de festis istud semper legetur evangelium. Ego sum vitis vera⁷.

<4> IN VIGILIA SANCTI ALEXANDRI SOCIORUMQUE EJUS.

Cap. Iusti in perpetuum vivent¹.

V. In resurrectione².

Ant. Filie Hierusalem³.

Or. Praesta quaesumus omnipotens

Deus ut qui gloriosos martyres⁴.

Sancti Alexandrum et sociorum ejus in die.

Noct. R. Ecce vicit leo⁵.

R. Dignus es⁶.

R. Filie Hierusalem⁷.

Ant. Justorum anime⁸. Plebis sue.

Offic. de pluribus.

<5> TIBURCHII ET VALERIANI.

Offic. Sancti tui Domine¹. Alleluia. Gaudete.

Ev. Ego sum vitis vera².

Offert. Letamini.

Co. Gaudete.

<6> IN VIGILIA MARCI EVANGELISTE.

Ant. Ego sum via¹.

Noct.

R. Virtute magna².

R. Ego vos elegi³.

R. Ego sum vitis vera⁴.

In matutinis laudibus.

Ant. Ego sum via. Alleluia.

Ant. Beati eritis⁵. Plebis sue.

Offic. Ego autem sicut⁶.

Or. Ecclesiam tuam⁷.

Ep. Unicuique nostrum⁸. Alleluia.

V. Ego vos elegi⁹.

Ev. Hec mando vobis¹⁰.

Offert. In omnem terram¹¹.

Co. Ego vos elegi¹².

Similiter in festo Iohannis apostoli ante Portam Latinam.

<7> IN VIGILIA PHILIPPI ET IACOBI.

Cap. Scimus quoniam¹.

V. In omnem terram².

CO 4525A). Notre manuscrit utilise ici l'oraison que le sacramentaire grégorien (Ha 613) emploie pour les 7 frères martyrs, fils de sainte Félicité (Janvier, Félix, Philippe, Silvain, *Alexandre*, Vital et Martial), bien que le saint Alexandre dont il s'agisse ici n'ait rien à voir avec l'un des précédents; il est l'un des célèbres martyrs lyonnais de 177 (BHL, 2575) | ⁵CA 6676 | ⁶CA 6448 | ⁷CA 6735 | ⁸CA 3539.

5. SS. TIBURCHII ET VALERIANI: 14.IV. || ¹Sext 92 | ²Jn 15, 1.

6. S. MARCI: 25.IV. || ¹CA 2602 ou 2603 | ²CA 7907 | ³CA 6637 | ⁴CA 6635 | ⁵CA 1580 | ⁶Ps 51, 10 | ⁷OMR II, 520 (?) | ⁸Eph 4, 7 | ⁹Marbach, 478 | ¹⁰Jn 15, 17 | ¹¹Ps 18, 5 | ¹²Jn 6, 71.

7. SS. PHILIPPI ET IACOBI: 01.V. || ¹Rom 8, 28 | ²CA 8097 | ³CA 3938 | ⁴CA 7907

1. ¹CA 8080: verset pascal.

2. S. Y <PI> PODII: 22.IV || ¹Jc 1, 12 | ²CA 8100 | ³CA 2877 | ⁴CA 6231 | ⁵CA 6396 | ⁶CA 6735 | ⁷CA 2602 ou 2603 | ⁸Ps 17, 40 | ⁹Ecl 31, 8 | ¹⁰CA 8213 | ¹¹CA 1677 | ¹²Ps 63, 3 | ¹³Ps 89, 14 | ¹⁴Jn 15, 1.

3. S. GEORGII: 23.IV. || ¹Hebr 11, 33 | ²Ha 463, Conc 1103 | ³CA 7429 | ⁴CA 6460 | ⁵CA 6765-6766 | ⁶CA 3539 | ⁷Jn 15, 1.

4. S. ALEXANDRI: 24.IV. || ¹Sg 5, 15 | ²CA 8100 | ³CA 2877 | ⁴Ha 613 (Conc 2772;

Ant. Non turbetur³. Mea dominum.

Processio. R. Virtute magna⁴.

Ant. Ego sum via⁵.

Vit. In mane {fol 157v} Alleluia Alleluia.

Ps. Venite ex <ultemus...> ei⁶.

Ad noct.

V. In omnem terram⁷.

Ant. Clamaverunt⁸.

Ant. Constitues eos⁹.

Ant. Principes populorum¹⁰.

Ant. Dedisti¹¹.

Ant. Annuntiaverunt¹².

Ant. Exaltabuntur¹³.

Ant. Lux orta est¹⁴.

Ant. Custodiebant¹⁵. Non sunt loquele¹⁶.

V. Constitues eos¹⁷.

V. Annuntiaverunt¹⁸.

<8> QUAMVIS MULTI SOLEANT ECCLESIAM USUM VERSUS DE RESURRECTIONE DICERE CORUS NON TENEAT.

R. Preciosa¹.

R. Virtute magna².

R. Disciplinam³.

R. Ego vos elegi⁴.

R. Ego sum vitis⁵.

R. Gaudete⁶.

R. Ecce vere⁷.

R. Dignus es⁸.

R. Iam non dicam vos⁹.

In matutinis laudibus.

Ant. Non turbetur¹⁰. Alleluia. Et praecinxit se.

¹5CA 2602 ou 2603 | ⁶Ps 94, 1 | ⁷CA 8097 | ⁸CA 1823 | ⁹CA 1902 | ¹⁰CA 4379 | ¹¹CA 2132 | ¹²CA 1429 | ¹³CA 2757 | ¹⁴CA 3651 (ou 3652) | ¹⁵CA 2083 | ¹⁶CA 7231 (ou 3934) | ¹⁷CA 7994 | ¹⁸CA 7950.

8. Il s'agit ici d'une enclave pascale à dire les fêtes où il n'y a pas de fête de saint, en quelque sorte un « commun des fêtes ». Ce paragraphe est inséré entre les fêtes des saints Philippe et Jacques, 01.V et celle des saints Alexandre *et alii* et l'invention de la sainte Croix au 3.V. Précisément, la date du 2 mai ne contenait aucune célébration particulière dans le calendrier lyonnais. || ¹CA 7429B | ²CA 7907A | ³CA 6460 | ⁴CA 6637 | ⁵CA (6634 ou) 6635 | ⁶CA 6764-6766 | ⁷Correction en marge : *vere|vicit*. CA 6616A : *Ecce vicit leo...* | ⁸CA 6448 | ⁹CA 7030 | ¹⁰CA 3938

Ant. Tanto tempore¹¹. Plebis sue.

Ad missam dominicam. Alleluia. Ego vos elegi.

R. et V. in horis. [espace blanc].

Ant. Ego sum via¹².

<9> NATALE SANCTORUM ALEXANDRI, EVENTII ET TEODOLI. INVENTIO SANCTE CRUCIS.

In vigilia.

<Cap>. Iusti imperpetuum.

V. In resurrectione¹.

Ant. Filie Ierusalem².

Ad processionem [co. antiph.] Nos autem³.

Ant. Sicut Moyses⁴. Mea Dominum.

Ad missam de sanctis prima eorum de Cruce.

Offic. de Cruce. Nos autem.

Alleluia. Nos autem. Alleluia. Dulce lignum.

Ep. Confido <in vobis>⁵.

Ev. Sicut fulgur⁶.

Offert. Protege.

Co. Per signum crucis.

<10> ITEM VERO SI IN ALIAS OCTABAS EVENERIT FESTUM UNIUS VEL PLURALIUM MARTYRUM.

In die dominico ita cantabitur de uno martyre.

Noct. Beatus vir.

V. De resurrectione.

R. Preciosa¹.

R. Disciplinam².

R. Ego sum vitis vera³.

R. Gaudete.

R. Ecce vicit⁴.

R. Dignus es Domine⁵.

R. Beatus vir⁶.

R. De ore prudentis⁷.

R. Filie Ierusalem⁸.

De pluribus similiter.

Noct. Responsoria sicut superius scriptum est.

| ¹¹CA 5111 (5112 ou 5113) | ¹²CA 2602-2603.

9. SS. ALEXANDRI, EVENTII, THEODOLI ET INVENTIO S. CRUCIS : 03.V. || ¹CA 8100 | ²CA 2877 | ³CA 3953 | ⁴Antienne lyonnaise employée pour le Vendredi saint (renseignement fourni par Robert Amiet) | ⁵Gal 5, 10 | ⁶Mt 24, 27.

10. Commun des martyrs au temps pascal. || ¹CA 7429 | ²CA 6460 | ³CA 6634 ou 6635 | ⁴CA 6616 | ⁵CA 6448 | ⁶CA 6232 | ⁷CA 6396 | ⁸CA 6735.

<11> IN VIGILIA ASCENSIONIS DOMINI.

Ad missam.

<Offic.> Exaudivit¹.

Oratio ut supra.

Ep. Multitudinis². Alleluia. Dominus in Sina.

Ev. Sublevatis³.

Offert. Ascendit Deus⁴ et cetera.

Co. <...>*

<12> {fol. 158} Alleluia. Alleluia.

V. Et praecinxit se.

Ant. Rogabo¹. Plebis sue.

<13> IN VIGILIA PENTECOSTEN.

Ad vespervas.

Cap. Cum complerentur dies pentecostes erant omnes pariter in eodem loco et factus est repente de celo sonus tamquam advenientis spiritus vehementis et replevit totam domum ubi erant sedentes¹.

V. Spiritus Domini replevit orbem².

Ant. Qui diligit me³.

Processio R. Cum complerentur⁴.

R. Repleti sunt⁵.

In die festo.

V. Spiritus Domini replevit orbem⁶.

R. Iam non dicam vos servos⁷.

In matutinis laudibus.

Cap. Factus est repente de celo⁸.

V. Repleti sunt omnes⁹.

Ant. Accipite spiritum¹⁰.

Benedictus¹¹.

<14> IN DIE NATALIS DOMINI, ET CIRCUMCISIONIS, ET IN PASCHA, ATQUE

11. Il s'agit en fait de la messe pour le 3^e jour des Rogations. Il manque la *communio* qui est *Petite et accipietatis* (Lc 11, 9-10) ainsi que l'oraison *Pretende nobis Domine (ad complendum)*. Concernant cette oraison de postcommunion, cf. *supra* note 132. || ¹Ps 17, 7 | ²Act 4, 32-35 | ³Jn 17, 1-11 : [Et] *sublevatis* | ⁴Ps 46, 6. || *Il manque ici un folio : nous n'avons le texte de la communion ni pour l'Ascension ni pour son octave.

12. ¹CA 4661-4662.
13. ¹Act 2, 1-2 | ²CA 8204 | ³CA 4465 | ⁴Marbach, 489 | ⁵CA 7531A | ⁶CA 8204 | ⁷CA 7030 | ⁸Act 2, 2 | ⁹CA 8182 | ¹⁰CA 1234 | ¹¹Cantique de Zacharie (Lc 1, 68-79) chanté pour les laudes.
14. Enclave donnant des précisions sur les

ASCENSIONE, ET IN PENTECOSTEN. PRIMAM SEMPER CANTAB<ITUR> HOC MODO.

Ps. Deus in nomine¹. Confitemini. Beati immaculati. Quicumque vult.

<15> SED IN HIS TRIBUS DIEBUS PASCHE.

R. Haec dies¹.

Ad primam, ad terciam.

Cap. Factus est repente².

R. Spiritus Domini. V. Et hoc quod continet³.

V. Repleti sunt⁴.

Ad sextam.

Cap. Caritas dei diffusa est in cordibus nostris per spiritum sanctum qui datus est nobis⁵.

V. Repleti sunt omnes⁶.

V. Loquebantur variis linguis apostoli⁷.

Ad nonam.

Cap. Repleti sunt omnes spiritu sancto et ceperunt loqui aliis linguis prout spiritus sanctus dabat eloqui illis⁸.

R. Loquebantur variis linguis apostoli⁹. Magnalia dei.

V. Loquebantur.

Ant. Si quis diligit me¹⁰. Mea dominum.

Processio R. Spiritus Domini.

R. Apparuerunt¹¹.

<16> FERIA II.

Vit. Alleluia. Alleluia¹. Venite.

Noct.

R. <...>*

V. Spiritus Domini².

R. Spiritus Domini³.

R. Apparuerunt⁴.

R. Loquebantur⁵.

In matutinis laudibus.

Ant. Cum complerentur⁶. Et praecinxit se.

Cap. Factus est repente⁷.

V. Repleti sunt⁸.

psaumes de prime pour les fêtes de la Nativité du Christ, Circumcision, Pâques, Ascension et Pentecôte. || ¹Ps 53, 3.

15. Ce titre n'a pas de sens ici, car les numéros 15 à 19 donnent l'office de la semaine de la Pentecôte. || ¹CA 6797 | ²Act 2, 2 | ³CA 7689 | ⁴CA 8182 | ⁵Rom 5, 5 | ⁶CA 8182 | ⁷CA 8126 | ⁸Act 2, 4 | ⁹CA 7101 | ¹⁰CA 4906 | ¹¹CA 6110.

16. ¹CA 1022 | ²CA 8204 | ³CA 7690B | ⁴CA 6110B | ⁵CA 7101 | ⁶Marbach, 489 | ⁷Act 2, 2 | ⁸CA 8182 | ⁹CA 4205 | ¹⁰Ps 80, 17

Ant. Pacem relinquo⁹. Plebis sue.

Offic. Cibavit eos¹⁰.

Ad missam matuti < **nalem** > .

{fol. 158v} Alleluia. Emitte. Alleluia.
Dominus regnavit.

Ad vespas.

Cap. Karitas dei¹¹.

V. Loquebantur¹².

Ant. Si dilexeritis me¹³. Mea dominum.

Processio R. Factus est repente¹⁴.

R. Ultimo¹⁵.

< 17 > FERIA III.

R. Factus est¹.

R. Ultimo².

R. Spiritus ubi vult³.

In matutinis laudibus.

Ant. Spiritus Domini⁴.

Ant. Spiritus qui a patre⁵. Plebis sue.

Offic. Accipite. Alleluia. Emitte.

Ad [dominicum] vero⁶.

V. Alleluia. In te Domine⁷.

Ad vespas.

Ant. Sic Deus dilexit mundum > ⁸

Processio R. Spiritus Domini⁹.

< 18 > FERIA IIII.

R. Spiritus Domini¹.

R. Apparuerunt².

R. Loquebantur³.

In matutinis laudibus.

Ant. Repleti sunt⁴.

Ant. Karitas dei⁵. Plebis sue.

Offic. Deus cum egregderis⁶.

In utraque missa. Alleluia. Emitte spiri-
riti usque in die dominico.

Ad vespas.

Ant. Verba que locutus sum⁷. Mea
Dominum.

Processio R. Cum complerentur⁸.

< 19 > FERIA V.

R. Cum complerentur.

R. Repleti sunt¹.

R. Iam non dicam vos².

In matutinis laudibus.

Ant. Fontes et omnia³. Et praecinxit
se.

Ant. Non vos relinquam⁴. Plebis sue.

Offic. Repleatur⁵ et cetera.

Ad vespas.

Ant. Non vos relinquam.

Processio R. Factus est⁶.

< 20 > FERIA VI.

R. Factus est¹.

< R > . Ultimo².

< R > . Spiritus ubi vult³.

Ant. Loquebantur⁴. Dominus regnavit⁵.

Ant. Sic Deus dilexit < it > ⁶.

Ant. Karitas dei⁷.

< 21 > SABBATO.

R. Spiritus Domini¹.

< R > . Apparuerunt².

< R > . Loquebantur³.

Ant. Repleti sunt⁴.

Ant. Verba que locutus > ⁵. Plebis
sue.

Ad vespas.

Ant. Qui diligit me⁶. Mea Dominum.

In octava, sicut in die.

Ad sextam.

Cap. Gracia vobis et pax⁷.

R. In eternum Domine⁸.

Ad nonam.

Cap. Empti estis⁹.

R. Aspice in me¹⁰.

Ad vespas.

Ant. Magnificat¹¹. Salutari meo.

Or. Deprecationem nostram¹².

Processio R. Preparete¹³.

Ant. O crux benedicta¹⁴.

Infra hebdomada.

Offic. Domine refugium¹⁵.

R. Dirigatur¹⁶. Alleluia. Redemptio-
nem.

¹¹Rom 5, 5 | ¹²CA 8126 | ¹³CA 4882bis
| ¹⁴CA 6717 | ¹⁵CA 7805. || *Le bord du
fol. est mutilé.

17. ¹CA 6717 | ²CA 7805 | ³Marbach, 463 |
⁴CA 4998 | ⁵CA 5003 | ⁶Abbréviation
pour *Ad missam dominicam*? C'est-à-
dire la messe solennelle du jour (et non
la messe matutinale) | ⁷Marbach, 102 |
⁸CA 4920 | ⁹CA 7690.

18. ¹CA 7690 | ²CA 6110 | ³CA 7101 | ⁴CA
4613 | ⁵CA 1771 | ⁶Ps 67, 8 | ⁷CA 5359
| ⁸Marbach, 489.

19. ¹CA 7531 | ²CA 7030 | ³CA 2889 | ⁴CA
3941 | ⁵Ps 70, 8 | ⁶CA 6717.

20. ¹CA 6717 | ²CA 7805 | ³Marbach, 463 |
⁴CA 4613 | ⁵Ps 92, 1 ; 96, 1 ; 98, 1 | ⁶CA
4920 | ⁷CA 1771.

21. ¹CA 7690 | ²CA 6110A | ³CA 7101 | ⁴CA
4613 | ⁵CA 5359 | ⁶CA 4465 | ⁷Apoc 1, 4
| ⁸CA 6889 | ⁹1 Cor 6, 20 | ¹⁰Marbach,
230 | ¹¹CA 3668 | ¹²Ha 263, 553, 872,
Conc 719, CO 1067A | ¹³CA 7425 | ¹⁴CA
4015, 4016 ou 4017 | ¹⁵Ps 89, 1 | ¹⁶CA
6458 | ¹⁷Ps 140, 8 | ¹⁸Jn 6, 56.

Offert. In te speravi¹⁷.

Co. Qui manducat¹⁸.

<22> FESTUM SANCTI PHOTINI QUE INFRA OCTAVAS SOLET CELEBRARI ET [HABET MODO] VENERANDA*.

In Vigilia.

Cap. Sancti per fidem.

V. Iustorum anime¹.

Ant. Beati eritis². Mea dominum.

In processione R. Sancti tui Domine³.

Ant. Isti sunt sancti⁴. Mea Dominum.

In die.

Regem martyrum⁵.

Ant. Sancti qui sperant⁶ et cetera.

V. Letamini⁷.

Deinceps per ordinem.

R. Ecce ego⁸.

R. Cum steteritis.

R. Beati {fol. 159} pacifici⁹.

<R>. Beati eritis¹⁰.

<R>. Effuderunt san <guinem>¹¹.

<R>. Adoraverunt¹².

<R>. Sancti tui¹³. Laudate.

In omnibus antiphonis sibi congruum.

Alleluia.

Cap. Iusti in perpetuum¹⁴.

V. Exultent justi¹⁵.

Ant. Fulgebunt¹⁶.

Processio in mane. R. Isti sunt sancti¹⁷.

Ant. Iustorum anime¹⁸.

Ad missam matutinalem.

Alleluia. Judicabunt¹⁹.

<23> INCIPIUNT ALLELUIASTICE IN DOMINICIS DIEBUS USQUE IN OCTOBRIO. TUNC INCIPITUR ADAPERIAT.

Ant. Pre timore¹. Alleluia.

Ant. Et respicientes². Alleluia.

Ant. Per intravit. Alleluia. Alleluia.

<Ant>. Nonne cor nostrum³. Alleluia.

<Ant>. Undecim discipuli⁴. Alleluia. Alleluia.

22. *Seule cette rubrique est transcrite à l'encre rouge. || ¹CA 8114 | ²CA 1580 | ³CA 7591-7592 | ⁴CA 3442 | ⁵CA 1137 | ⁶CA 4734 | ⁷CA 8120 | ⁸CA 6588 (ou 6589) | ⁹Marbach, 386 | ¹⁰CA 6174 | ¹¹CA 6624 | ¹²CA 6050 | ¹³CA 7591-7592 | ¹⁴Is 60, 21 ; Sap 5, 16 | ¹⁵CA 8070 | ¹⁶CA 2907-2908 | ¹⁷CA 7022-7023 | ¹⁸CA 3538 | ¹⁹Sap 3, 8.

23. Enclave qui donne le verset alléluatique pour tous les dimanches jusqu'en octobre. || ¹Marbach, 413 | ²CA 2718 | ³CA 3943-3944 | ⁴CA 5271 | ⁵CA 2099 | ⁶CA 2596-2597 | ⁷CA 4223.

<Ant>. Data est michi⁵. Alleluia.

Ant. Ego sum pastor bonus⁶. Alleluia. Alleluia.

<Ant>. Pastor bonus⁷. Alleluia.

<24> DOMINICA QUE FUERIT POST FESTUM BEATI IOHANNIS BAPTISTE, CANTABITUR.

In matutinis laudibus.

Ant. Innuebant¹. Alleluia.

<25> IN VIGILIA SANCTI IOHANNIS BAPTISTE.

<Cap>. Priusquam te formarem in utero novi te, et antequam exires de vulva sanctificavi te et prophetam in gentibus dedi te¹.

V. Dominus ab utero vocavit <me>².

Ant. Iohannes est³.

Processio R. Priusquam te⁴.

R. De ventre⁵.

Hymn. Iesu salvator⁶.

In die.

V. Dominus ab utero vocavit⁷.

V. Formans me ab utero servum⁸.

V. Posuit os meum⁹.

R. per ordinem.

In matutinis laudibus.

Cap. Audite insule et attendite populi de longe Dominus ab utero vocavit me, de ventre matris mee recordatus et nominis mei¹⁰.

V. Reges videbunt et consurgent principes¹¹.

Ant. Apertum est os Zacarie et prophetauit dicens Benedictus Dominus Deus Israel¹².

In prima missa epistula de vigilia ad missam dominicam¹³.

24. ¹CA 3353.

25. S. IOHANNIS BAPTISTE : 24.VI. || ¹Jr 1, 5 | ²CA 8028 | ³CA 3498 | ⁴CA 7435 | ⁵Marbach, 318 | ⁶CA 8333 ; RH 9677 ; AH, 51, 152 | ⁷CA 8028 | ⁸Marbach, 318 | ⁹Marbach, 318 | ¹⁰Is 49, 1 | ¹¹Marbach, 318 | ¹²CA 1448 | ¹³Pour les fêtes de saint Jean-Baptiste et saint Laurent (10.VIII), il y avait deux messes dans le sacramentaire grégorien (cf. Ha formulaires n° 124 et 125 et également pour la saint Laurent, n° 142 et 143) ; plus tard, on supprima cet usage pour ne plus laisser qu'une seule messe. C'est incontestablement la trace de cet ancien usage que d'avoir la mention ici de cette *missa prima* (renseignement fourni par R. Amiet) ; à noter enfin qu'au XIV^e siè-

Alleluia. Iustus ut palma¹⁴.

Ad terciam.

Cap. Priusquam te¹⁵.

V. Dominus ab utero vocavit¹⁶.

Ant. Inter natos¹⁷.

Processio R. Inter natos¹⁸.

Hymn. Ihesus salvator¹⁹.

<26> DOMINICA PRIMA POST FESTUM
SANCTI IOHANNIS.

Ant. Innuebant¹. Alleluia.

<27> IN VIGILIA SANCTI YRENEI.

Ad vespervas.

Ant. Beati eritis¹.

In mane.

Ant. Fulgebunt².

Offic. Intrent³.

R. Gloriosus⁴. Alleluia. Iusti epulentur⁵.

Ep. Sancti per fidem.

Ev. Videns Ihesus turbas⁶.

Offert. Exultabunt⁷.

V. Cantate⁸.

Co. {fol. 159v} Beati mundo⁹.

<28> IN VIGILIA APOSTOLORUM
PETRI ET PAULI.

Cap. Petrus ad se reversus dixit, nunc scio vere quia misit Dominus angelum suum, et eripuit me de manu Herodis, et de omni expectatione plebis iudeorum¹.

V. In omnem terram².

Ant. Tu es pastor³. Mea Dominum.

Ad processio R. Quem dicunt⁴.

Ant. Tu es Petrus⁵.

Hymn. Ihesu salvator⁶.

In die.

Vit. Regem apostolorum⁷.

R. per ordinem.

In mane processio.

R. Tu es Petrus.

Ant. Ego pro te⁸. Plebis sue.

Ad vespervas.

Ant. Iuravit Dominus⁹.

Ps. Dixit Dominus¹⁰ et cetera.

Cap. Petrus ad se.

V. Principes populorum¹¹.

Ant. Gloriosi¹². Mea dominum.

Ad processionem R. Qui operatus est¹³.

Ant. Tu es vas electionis¹⁴.

V. Per quem omnes gentes.

Hymn. Eterna Christi¹⁵.

<29> IN FESTO BEATI PAULI.

R. per ordinem.

V. Non sunt loquele¹.

V. Constitues².

V. Annunciaverunt³.

Sicut erat, non dicat Te Deum laudamus, dicat.

Processio in mane.

R. Scio cui⁴.

Ant. Sancte Paule⁵.

V. Ut digni efficiamur.

Ad missam dominicam, ante officium.

R. Reposita est mihi⁶. Alleluia. In omnem.

<30> IN OCTABAS APOSTOLORUM.

Ad vespervas.

Cap. Scimus quoniam¹.

V. In omnem terram².

Ant. Tollite jugum³.

Or. Deus cuius dextera⁴.

Processio R. Isti sunt due olive⁵.

Or. Exaudi nos Deus⁶.

In die.

Vit. Regem apostolorum⁷.

Ant. In omnem terram⁸.

Ps. Celi enarrant⁹.

R. Isti sunt due¹⁰.

R. Isti sunt duo¹¹.

R. Sancti amabiles.

cle, dans le missel de l'archevêque Jean de Talaru (Lyon, Bibl. mun. 1394, ca 1380), on mentionne encore une *missam majorem* (fol. 289vb sq.) | ¹⁴CA 7061 | ¹⁵Jn 1, 5 | ¹⁶CA 8028 | ¹⁷CA 3370 | ¹⁸CA 6979 | ¹⁹CA 8333; RH 9677; AH, 51, 152.

26. ¹CA 3353.

27. S. YRENEI : 28.VI. || ¹CA 1580 | ²CA 2907-2908 | ³1 Cor 14, 23 | ⁴CA 6785 | ⁵Marbach, 150 | ⁶Mt 5, 1 | ⁷Ps 70, 23; 149, 5 | ⁸CA 7980 | ⁹Mt 5, 8.

28. SS. PETRI ET PAULI : 29.VI. || ¹Act 12, 11 | ²CA 8097 | ³CA 5207 | ⁴CA 7467 | ⁵CA 5208 | ⁶CA 8333; RH 9677; AH, 51, 152 | ⁷CA 1125 | ⁸CA 2583 | ⁹CA

3522 | ¹⁰Ps 109, 1 | ¹¹Marbach, 131 | ¹²CA 2960 | ¹³CA 7480 | ¹⁴CA 5211 | ¹⁵CA 8252; RH 590, 598; AH, 50, 19.

29. S. PAULI : 29.VI. || ¹Marbach, 80 | ²CA 7994 | ³CA 7950 | ⁴CA 7628 | ⁵CA 4720 | ⁶CA 7532.

30. OCTABAS APOSTOLORUM : 06.VII. || ¹Rom 8, 28 | ²CA 8097 | ³CA 5158 | ⁴Ha 607, Conc 785, CO 1158b, OMR, II, 212 | ⁵CA 7014 | ⁶Ha 601, Conc 1480 (?) | ⁷CA 1125 | ⁸CA 3262 | ⁹Ps 18, 1 | ¹⁰CA 7014 | ¹¹CA 7015 | ¹²CA 3080 | ¹³CA

In matutinis laudibus.
Ant. Hoc est preceptum¹².
Cap. Benedictus.
V. Nimis honorati sunt¹³.
Ant. Vos qui secuti¹⁴.
Or. Deus cujus dextera.
Processio R. Sancti amabiles.
Or. Protege Domine¹⁵.
Ad missam.
Offic. Dicit Dominus Petro¹⁶.
Or. Deus cujus dextera.
Ep. Ecce ego mittam¹⁷.
R. In omnem terram¹⁸.
 Alleluia. Ego vos elegi¹⁹.
Ev. Iussit Ihesus²⁰.
Offert. Michi autem²¹.
Or. Offerimus²².
Co. Tu es Petrus²³.
Or. Protege Domine.

< 31 > IN VIG. SANCTI IACOBI.

Ad vespervas.
Cap. Scimus quoniam¹.
V. In omnem².
Ant. Tollite³.
Processio sancti Christofori.
R. Beatus vir qui post aurum⁴.
Ant. Iste est⁵.
Hymn. Eterna Christi⁶ {fol. 160}.
 Sancti per fidem qui sperant⁷.
R. Tollite.
R. Ecce ego⁸.
R. Cun steteritis.
R. Ego vos⁹.
R. Constitues¹⁰.
R. Nimis honorati sunt¹¹.
R. O quam pulchri¹².
R. Qui sunt¹³.
R. Via munda¹⁴.
In matutinis laudibus.
Ant. Justorum anime¹⁵.
Cap. Sancti per fidem.
V. Exultent¹⁶.
Ant. Fulgebunt¹⁷.
Or. Omnipotens sempiterne Deus.

8148 | ¹⁴CA 5502 | ¹⁵Ha 609, Conc 2930
 | ¹⁶Jn 21, 19 | ¹⁷Mal 3, 1 | ¹⁸CA 6918-
 6919 | ¹⁹CA 6637 | ²⁰Mt 14, 22-23 | ²¹Ps
 138, 17 | ²²Ha 608, Conc 2235 | ²³Mt 16, 18.
31. S. IACOBI : 25.VII. || ¹Rom 8, 28 | ²CA
 8097 | ³CA 5158 | ⁴CA 6229 | ⁵CA 3419
 à 3428 | ⁶CA 8252 ; RH 590, 598 ; AH,
 50, 19 | ⁷Heb 11, 33 | ⁸CA 6588 | ⁹CA
 6637 | ¹⁰CA 6329-6331 | ¹¹CA 7216 |
¹²CA 7292 | ¹³CA 7484 | ¹⁴CA 7848 |
¹⁵CA 3538 | ¹⁶CA 8070 | ¹⁷CA 2907-2908

Ad missam. Gaudeamus¹⁸.
Ep. Sancti ludibria¹⁹.
R. Timete dominum²⁰. Alleluia. Justi
 epulentur.
Ev. Videns Ihesus.
Offert. Mirabilis.
Co. Beati mundo²¹.
Ad terciam.
Cap. Iusti imperpetuum²².
R. Sancti tui domine.
Ad sextam.
Cap. Sancti per fidem.
R. Exultent justi²³.
Ad nonam.
Cap. Fulgebunt justi²⁴.
R. Letamini in Domino²⁵.
Ad vespervas.
Cap. Iusti imperpetuum.
V. Justorum anime²⁶.
Ant. Sancti per fidem²⁷.
Or. Omnipotens sempiterne.
Processio R. Sancti tui Domine²⁸.
Ant. Isti sunt sancti²⁹.
Or. Praesta quaesumus omnipotens
 Deus ut qui gloriosos³⁰.
Hymn. Eterna Christi munera.

< 32 > IN NATALE SANCTI PHOTINI ET
 CORNELI, ET CYPRIANI ET SANCTI
 YRENEI ET SANCTI SPERATI.

R. VII. Sancti tui¹.
R. VIII. Isti sunt sancti².
R. VIII. Laudate³. < Dominum
 omnes > gentes.

< 33 > IN NATALE SANCTI IUSTI ET
 SANCTI MARTINI.

Ad vit. Justus floreat¹. Venite.
Ad missam dominicam. Alleluia. Iustus
 germinabit².

| ¹⁸Sext 30 | ¹⁹Heb 11, 36 : *Alii vero
 ludibria* | ²⁰Ps 33, 10 ; F. HUOT, *Ordi-
 naire de Genève*, n° 410V et 435 | ²¹Mt
 5, 8 | ²²Is 60, 21 (ou Sap 5, 16) |
²³[*Exsultent*] CA 6705 | ²⁴Sap 3, 7 |
²⁵CA 7065 | ²⁶CA 8114 | ²⁷CA 4733 |
²⁸CA 7591-7592 | ²⁹CA 3443-3444 | ³⁰Ha
 613, Conc 2772.

32. Il s'agit encore d'une enclave donnant
 les trois derniers répons des matines
 pour les fêtes des saints Pothin, Cor-
 neille, Cyprien, Irénée et Spérat. S.
 PHOTINI : 02.VI ; SS. CORNELI ET
 CYPRIANI : 14.IX ; S. YRENEI : 28.VI ;
 S. SPERATI : 17.VII. || ¹CA 7592 | ²CA
 7020 à 7024 | ³CA 7078A.

33. S. IUSTI : 02.IX ; S. MARTINI : 11.XI. ||
¹CA 1096 | ²CA 7060.

<34> IN NATALE SANCTI EUCHERII.

Ad vesp̄as.**Ant.** Iustum deduxit¹.**Processio R.** Juravit Dominus².**Ant.** Similabo eum³.**Offic. in mane.** Statuit ei⁴.**R.** Juravit.

Alleluia. Venite ad me.

Ev. Confiteor tibi⁵.**Offert.** Veritas⁶.**Co.** Semel⁷.

<35> IN NATALE SANCTE CECILIE.

Ad vesp̄as.**[Co.]** Semel juravi¹ et ad omnes horas diei capitulum de virginibus.**Ant. II.** Cecilia famula².**Or.** Deus qui nos annua³.**Processio R.** Cantantibus organis⁴.**Ant.** Valerianus⁵.**Or.** Auxilientur⁶.**Or.** Indulgenti <am>⁷.

<36> IN NATALE SANCTI CLEMENTIS.

Ad vesp̄as.**Capitulum de uno martyre et ad omnes horas diei.****Ant.** Hic est vere¹.**Or.** Deus qui nos (qui nos) annua².**Processio R.** Iurav <it>³.**Ant.** Iste est qui pro lege⁴.**Or.** Infirmitatem⁵.**Ad Benedictus.****Ant.** Beatus vir⁶ <...> ***E <p>** . Imitatores dei usque Gaudete.**Ev.** Loquente Ihesu ad turbas⁷. Ecce

<...> *

<37> {fol. 160v} IN NATALIS SANCTI TIMOTHEI.

Ep. Testificor¹.34. S. EUCHERII : 16.XI. || ¹CA 3540 | ²CA 7046 | ³CA 4952 | ⁴Ecll 45, 30 | ⁵Act 24, 14 | ⁶Ps 88, 25 | ⁷Ps 88, 36.35. S. CECILIE : 22.XI. || ¹Ps 88, 36 | ²CA 1747 | ³Ha 751, Conc 1097, CO 1842B | ⁴CA 6267 | ⁵CA 5311 | ⁶Sp 1242, Conc 247 | ⁷Sp 1240, Conc 1911.36. S. CLEMENTIS : 23.XI. || ¹CA 3055-3056 | ²Ha 754, Conc 1098, CO 1843B | ³CA 7046 | ⁴CA 3428 | ⁵Ha 616, Conc 1918 | ⁶CA 1677 (1673-1678) | ⁷Lc 11, 27 || *Le bord du fol. est mutilé.37. S. TIMOTHEI : 24.I. || ¹2Tim 4, 1. Cette fête de saint Timothée n'est pas à sa place ; est-ce un oubli du copiste qui l'a mise alors à cet endroit ?

<38> VIGILIA SANCTI ANDREE.

Ad vesp̄as.**Cap.** Corde creditur¹.**V.** In omnem terram².**Ant.** Vidit Dominus³.**Or.** Quaesumus omnipotens Deus⁴.**Processio R.** Dum perambularet⁵.**Ant.** Ego si patibulum⁶.**Or.** Adjuvet ecclesiam⁷.**Vit.** Regem apostolorum⁸.**V.** Non sunt loquele⁹.**V.** Constitues¹⁰.**V.** Annunciaverunt¹¹.**In matutinis laudibus.****Cap.** Corde creditur.**V.** Nimis honorati¹².**Ant.** Concede nobis¹³.**Or.** Majestatem tuam¹⁴.**Processio in mane R.** O bona crux¹⁵.**Ant.** Salve crux¹⁶.**Or.** Deus qui es sanctorum¹⁷.**Ante offic.** Cum pervenisset.**Ad missam dominicam.** Alleluia. In omnem terram.**Ad terciam.****Cap.** Corde creditur.**R.** In omnem terram¹⁸.**Ad sextam.****Cap.** Scimus quoniam¹⁹.**R.** Constitues²⁰.**Ad nonam.****Cap.** Benedictus.**R.** Nimis honorati <sunt>²¹.**Ad vesp̄as.****Cap.** Corde creditur.**V.** In omnem terram.**Ant.** Unus ex duobus²².**Or.** Majestatem.**Processio R.** Homo dei²³.**Ant.** Biduo vivens²⁴.**Or.** Exaudi nos.

<39> IN NATALE SANCTE EULALIE.

Ad vesp̄as capitulum de virginibus.38. S. ANDREE : 29.XI. || ¹Rom 10, 10 | ²CA 8097 | ³CA 5413 | ⁴Ha 766, Conc 2989 | ⁵CA 6554 | ⁶CA 2586 | ⁷Ha 775, Conc 151, CO 201A | ⁸CA 1125 | ⁹Marbach, 80 | ¹⁰CA 7994 | ¹¹CA 7950 | ¹²CA 8148 | ¹³CA 1863 | ¹⁴Ha 770, Conc 2052 | ¹⁵CA 7260 | ¹⁶CA 4693 ou 4694 | ¹⁷Ha 776, Conc 983, CO 1601a | ¹⁸CA 6918-6919 | ¹⁹Rom 8, 28 | ²⁰CA 6329 (ou 6330-6331) | ²¹CA 7215-7216 | ²²CA 5279 | ²³CA 6868 | ²⁴CA 1739.39. S. EULALIE : 10.XII. || ¹CA 3509 | ²CA 2921-2923.

V. Horate celi.
Ant. Iocundare¹.
In matutinis laudibus.
Ant. Gaude et letare².

<40> IN NATALE SANCTE LUCIE.

Ad vespervas.
Capitulum similiter.
Ant. Gaude et letare¹.
In die.
Ant. Exulta satis².
Or. Exaudi nos Deus³.

<41> IN NATALE SANCTI THOME,
 APOSTOLI.

Vig. ad vespervas.
Ant. Quia vidisti me¹.
In mane.
Vit. Regem apostolorum².
Responsoria per ordinem. Te deum
 laudamus³.
Offic. Michi autem⁴.
R. Constitues⁵. Alleluia. In omnem.

40. S. LUCIE : 13.XII. || ¹CA 2921-2923 |
²[*exulta*] CA 2809 | ³Ha 784, Conc
 1485.

41. S. THOME : 21.XII. || ¹CA 4513 | ²CA
 1125 | ³Hymne ambrosienne — non
 biblique | ⁴Ps 138, 17 | ⁵CA 6329-6331 |

Ep. Scimus quoniam⁶.
Ev. Thomas unus ex XII^{cim}⁷.
Offert. Michi autem.
Co. Mitte manum⁸.

<42> IN NATALE APOSTOLORUM.

Ad vespervas.
Cap. Scimus quoniam.
V. In omnem terram¹.
Ant. Tollite portas².
Or. Quaesumus omnipotens Deus³.
In die.
Vit. Regem apostolorum⁴.
V. Non sunt loquele⁵.
V. Constitues⁶.
V. Annunciaverunt⁷.
In matutinis laudibus.
Cap. Benedictus.
V. <Nimis> honorati sunt⁸.
Ant. Vos qui secuti estis me⁹.
Ant. Beati pacifici¹⁰.
Or. <...>*

⁶Rom 8, 28 | ⁷Jn 20, 24 | ⁸Jn 20,
 27.

42. ¹CA 8097 | ²CA 5159 | ³Ha 583,
 Conc 2998 (?) | ⁴CA 1125 | ⁵Mar-
 bach, 80 | ⁶CA 7994 | ⁷CA 7950 |
⁸CA 8148 | ⁹CA 5502 | ¹⁰CA 1588 ||
 *La suite du ms fait défaut.